

SOMMAIRE

PROTECTION DE LA NATURE

Les Grillons dans le sud de la Seine-et-Marne : un avertissement de l'effet de serre ? par Philippe BRUNEAU de MIRE, Gérard LUQUET et Bruno MERIGUET, p. 161

FORESTERIE

La tempête du 26 décembre 1999 sur la forêt domaniale de Fontainebleau, par Jean-Marc GOUGIS, p. 164

MALACOLOGIE

Note sur les mollusques du massif de Fontainebleau, par Gérard BRUSSEaux, p. 166

ORNITHOLOGIE

Note sur le déclin alarmant du Pic cendré *Picus canus* dans le massif de Fontainebleau, par Jacques COMOLET-TIRMAN, p. 169

BATRACOLOGIE

La régression du Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1801) le long des vallées de la Seine et de l'Aube en amont de Bray-sur-Seine, par Jean-François CART, p. 174

ENTOMOLOGIE

La Lichénée des ponts observée en abondance à la Fontaine du Parc, à Fontainebleau (Seine-et-Marne) en 1999, par François du RETAIL et Gérard Chr. LUQUET, p. 182

ARCHEOLOGIE

Une cave proche de la ferme de Champigny à la Grande-Paroisse, par Gilbert-Robert DELAHAYE, p. 184

METEOROLOGIE

Le temps à Fontainebleau : juillet à décembre 2000, par Gérard FLEUTER, p. 188

LIBRES PROPOS

Réponse à l'article de Guillaume BRICKER, par le Général BRESARD, p. 155

DIVERS

In memoriam : Jean FOREY, François CANTONNET, Théodore MONOD, Stéphane ROSSI, p. 146

Analyses d'ouvrages : p. 151

Compte-rendu de voyages : Jura 10 au 12 juin 2000 par Jean-Marc LUSTRAT, p. 157

IN MEMORIAM

† **Jean FOREY (1938-2000)**

Un amoureux de la nature, et aussi un être sensible épris des siens et des autres, de ses amis, de ceux qui savaient partager ses joies et qu'il comblait d'un sourire tranquille, parfois moqueur en retour. La forêt était sa passion. Il pouvait s'y plonger en solitaire, à l'écoute du murmure des feuilles ou du craquement d'un fauve furtif, mais savait aussi la faire partager à tous. Naturaliste averti, il pilotait souvent un groupe de marcheurs auxquels il dévoilait les beautés secrètes de la forêt. J'ai peu connu Jean FOREY, mais j'ai apprécié son aide aussi paisible qu'efficace au cours d'une exposition à laquelle nous participions l'un et l'autre. Sa compétence et son érudition savaient rester discrètes comme il sied à ceux que toute vanité amuse. Aimant les arts, la musique mais aussi simplement la vie, il laisse chez ses amis un vide qu'il sera dur de combler.

Philippe BRUNEAU de MIRÉ

Jean FOREY, un ami naturaliste très attaché à notre forêt qu'il parcourait très souvent en toutes saisons et qu'il connaissait parfaitement, nous a quitté le 21 février 2000. Aimant profondément la nature, très observateur, il s'intéressait non seulement aux arbres, mais à la faune, le flore, à la vie des mares de Fontainebleau et à la géologie d'ici et d'ailleurs. Nous conserverons de lui, pour tous ceux qui l'ont connu et qui ont apprécié ses qualités, le souvenir d'un collègue et ami cultivé, toujours aimable et particulièrement intéressant et enrichissant. Toute notre sympathie à son épouse et ses enfants qu'il avait si souvent emmenés avec lui sur le terrain pour leur faire découvrir les richesses, les beautés de la nature.

François du RETAIL

† **François CANTONNET (1921-1999)**

Encore un amoureux de la Nature mais aussi un grand naturaliste auquel l'ANVL doit beaucoup. Adhérent depuis 1961, il a consacré toute sa passion à l'étude de l'Entomologie. Médecin ophtalmologiste, je l'ai connu oeuvrant encore à Paris où je fus l'un de ses patients comme bien d'autres entomologistes. Il savait égayer par des discussions passionnées autour de récoltes ou de voyages la tristesse d'une consultation médicale qui devenait de cette manière un plaisir attendu. Combien de médecins furent ainsi de grands savants en entomologie où ils trouvaient un dérivatif à la pratique de leur art autant qu'un moyen d'exercer la précision du geste. Qu'êtes vous devenus les LEGROS, les HENROT, les BALAZUC, ou notre maître à tous JEANNEL, pour ne citer que ceux que j'ai fréquentés et dont j'ai partagé les joies, comme vous nous manquez aujourd'hui !

François, lui, a choisi de se rapprocher de notre forêt, terre d'exception pour les naturalistes malgré les atteintes qu'elle ne cesse de subir. Installé à Fontainebleau on lui doit notamment d'avoir participé à la fondation de la Polyclinique où il a longtemps exercé. La retraite lui a permis de se livrer entièrement à sa passion de naturaliste où les thèmes d'étude sont nombreux dans lesquels il excellait. Sa maison était ainsi devenue un véritable musée d'Histoire Naturelle, un cabinet de curiosités comme on l'aurait dit autrefois. Rares étaient les sujets qu'il n'avait pas abordés. Mais son thème favori était l'étude des Coléoptères dans laquelle il faisait autorité et nombreux sont les entomologistes venus solliciter un avis ou confirmer une identification ambiguë. L'aboutissement en fut la publication, aidé par d'autres collègues plus jeunes, d'un Catalogue des Coléoptères de Fontainebleau qu'il voulait être une mise à jour de celui de GRUARDET. L'âge venant, il fut profondément marqué par le décès de son épouse qui accéléra son déclin. Très attaché à l'action de l'ANVL, il fit don à notre association de sa très riche collection qui constitue ainsi un document et un outil de travail inestimables pour tous ceux qui s'intéressent à notre faune. Elle perpétuera parmi nous le souvenir d'un collègue chaleureux et rieur que ne saurait masquer la tristesse de son départ.

Philippe BRUNEAU de MIRÉ



François CANTONNET Lors d'une exposition mycologique, salle des élections à Fontainebleau

DISPARITION DE THEODORE MONOD

Le marcheur du désert nous a quitté pour son dernier voyage le mercredi 22 novembre 2000, à 98 ans. On ne saura qui regretter le plus : du scientifique, un des derniers représentants des chercheurs de terrain, spécialiste des sciences naturelles au sens large: botanique, zoologie, géologie, paléontologie... ; ou de l'humaniste, celui qui se voulait citoyen du monde et participait à toutes les luttes pour la liberté, la paix, l'égalité des hommes et la sauvegarde du monde naturel.

Né en 1902, dans une famille de pasteur, son enfance se déroule à deux pas du Jardin des Plantes. L'observation des grands arbres du parc suscite sa vocation naturaliste, encouragée par ses parents, sensibles à la beauté de la nature. Il soutient en 1926 une thèse en ichtyologie, sur un groupe d'isopodes appelés les *Gnathiidae*, et plus particulièrement sur la *Paragnathia formica*, un minuscule crustacé découvert près de Roscoff. Le Muséum d'Histoire Naturelle l'envoie sur la côte mauritanienne pour étudier la pêche et les poissons. Là il va expérimenter la plongée profonde avec une descente à 1400 mètres en bathyscaphe avec son inventeur, Piccard. Il raconte cette aventure risquée pour l'époque, 1948, dans son livre « Bathyfolages », titre qui en dit long sur l'humour du jeune Théodore!

Mais la mer ne retient pas longtemps cet infatigable explorateur, que le désert attire irrésistiblement. Il effectue son service militaire en 1928-29, sur un chameau, dans la Compagnie saharienne du Hoggar. Puis les missions s'enchaînent, soldées par des récoltes d'insectes, plantes, fossiles, dûment collectionnées au Muséum. Une des plus originales de ces expéditions sera la quête de la mystérieuse et gigantesque météorite de Chinguetti, dans l'Adrar mauritanien, dont seul un bloc témoigne de la réalité, répertorié au Muséum sous le numéro 1291. Il y retournera encore en 1998, cette fois en 4x4, une concession aux années, renonçant de mauvais gré au chameau, ce « vainqueur du Sahara », comme il l'écrit dans « Méharées ». Cet ouvrage évoque avec poésie et réalisme ses recherches dans le désert mauritanien et sa vie quotidienne dans ce milieu difficile.

Ce choix du désert comme terrain d'études répond au besoin de solitude du savant, et de la pluridisciplinarité qu'il offre, entre les peintures rupestres, les roches, les plantes, les vestiges paléontologiques.... Enfin comme il l'écrit: « *le désert vous rappelle sans cesse à l'essentiel* », et « *il vous enseigne le respect de la vie* »¹. Le respect de la vie sous toutes ses formes, voilà un des traits constants de la personnalité forte de Théodore Monod. Il reconnaît s'inspirer en cela de la pensée d'Albert Schweitzer, selon lequel : « l'éthique ne concerne pas seulement l'humanité mais aussi bien la créature animale ». L'homme doit éprouver une solidarité avec les autres êtres vivants, pour approcher une vision universelle salubre.

Théodore Monod ne se contente pas de phrases mais met en pratique cette solidarité par des actes personnels. Chaque époque de son existence sera jalonnée par son engagement aux causes humanitaires et planétaires les plus brûlantes. Il sera licencié de l'IFAN (Institut français de l'Afrique noire), pour avoir soutenu publiquement l'insoumission en Algérie. En 1998 encore il occupait des squats du DAL (Droit Au Logement). Son jeûne annuel de 4 jours à Taverny avec des fidèles servait à protester contre l'utilisation de bombes nucléaires à Hiroshima et Nagasaki en 1945, et plus largement à dénoncer le danger du nucléaire dans le monde. Il est apparu dans la plupart des grandes manifestations publiques pour le droit au logement, l'arrêt des essais nucléaires dans le Pacifique, le droit des femmes, la lutte contre le racisme. Engagé, mais jamais endoctriné, le savant affirmait: « c'est un grand privilège de rester libre sans l'entrave d'un homme, ou d'un dogme, politique, philosophique, religieux »².

La liste suivante (non exhaustive!) de ses adhésions aux différentes associations donne une idée de la diversité de ses préoccupations :

- humanitaires: Amnesty International, Anti Slavery International (contre l'esclavage), Armée du Salut, Citoyens du Monde, Croix Bleue (contre l'alcoolisme), DAL, Réseau sortir du nucléaire, Union pacifiste, ATD quart monde...
- écologiques : Amis de la Terre, Fédération de liaisons anticorridas, Greenpeace, Ligue française des Droits de l'Animal, Oeuvre d'Assistance aux bêtes d'abattoir, Rassemblement des Opposants à la Chasse, Société Nationale de la Protection de la Nature...

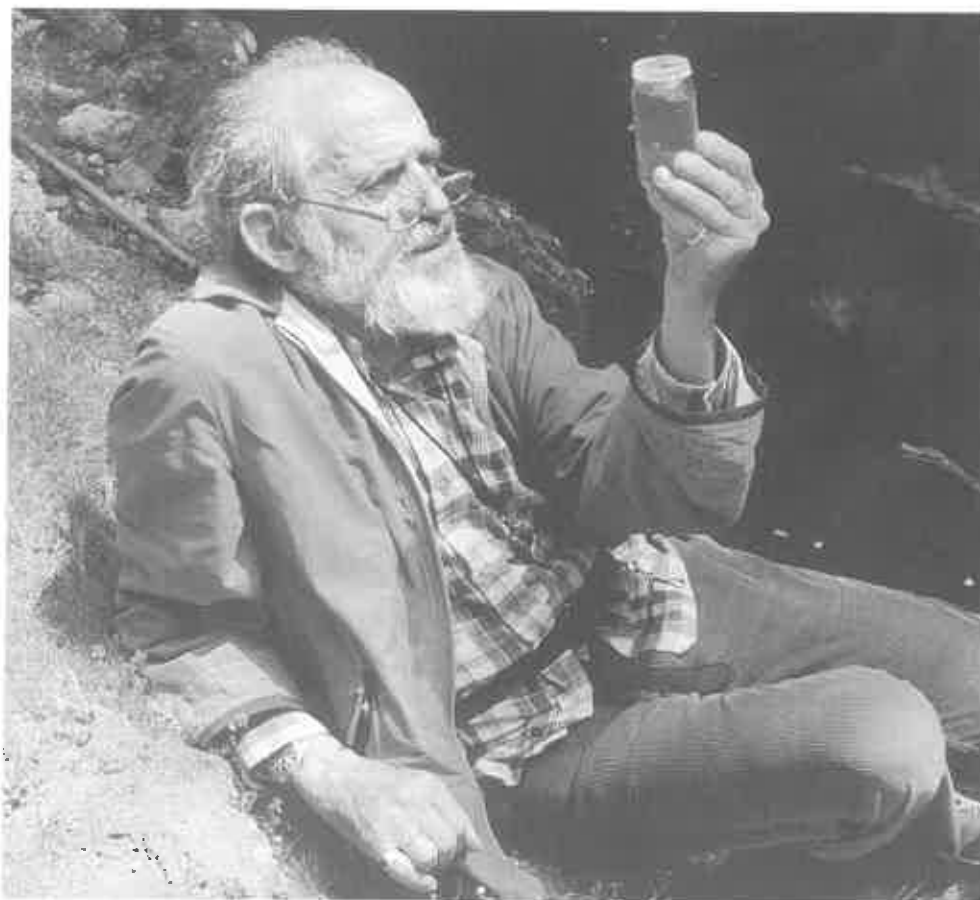
Plus localement il soutenait depuis toujours le projet de parc national à Fontainebleau. Nous lui avons remis en décembre 1998 avec émotion un exemplaire de la plaquette d'information, qu'il a reçu en nous adressant ses encouragements.

Les lecteurs désirant en savoir plus que ce bref portrait trouveront le testament spirituel de Théodore Monod dans son dernier ouvrage: « Révérence à la vie », qui contient également la liste de ses associations, leurs coordonnées, et sa bibliographie complète. Grâce à ses livres il nous accompagnera longtemps; nous l'imaginerons encore, frêle et courageuse silhouette marchant sur les dunes, peu à peu estompée par la lumière, l'espace et le vent des sables...

Cécile GORLIN

1 - extrait de «*Révérence à la vie*», ed Grasset, janvier 2000

2 - extrait de «*Le chercheur d'absolu*», folio, ed Gallimard, 1997



Photographie Francis Roux 1984 (Extrait du Courrier de la Nature n°190). Théodore Monod. Examen de crustacés récoltés dans un ruisseau de montagne (Caldeirão Verde, Madère).

† Stéphane ROSSI

Je n'ai vraiment connu Stéphane Rossi qu'à partir de 1997. Il était intervenu auprès du Service départemental de l'ONF à Fontainebleau, suite à l'impact de l'aménagement de la Réserve Biologique Dirigée des Couleuvreux sur la population de Rainette verte (*Hyla arborea*). Il entreprend le suivi de la batrachofaune du massif de Fontainebleau, sur la base de l'état initial que j'ai réalisé en 1993-1994, et découvre notamment de nouvelles stations de Triton marbré (*Triturus marmoratus*). Il s'est impliqué comme naturaliste au sein du comité de gestion des Réserves biologiques à Rambouillet, en tant que l'un des fondateurs du CERF (Centre d'Etude de Rambouillet et de sa Forêt). Stéphane a grandi au sein de la forêt de Rambouillet où il occupa de 1982 à 1990 la maison forestière du Parc d'en Haut, appartenant aux Domaines. De cette expérience, j'ai sur ma table plus d'une centaine de poèmes, dont j'ai sélectionné à cette occasion les extraits suivants :

"Un conseil :

*N'aimez pas la nature !
Ne prenez pas de plaisir
Au vol des oiseaux
Aux bruissements des feuilles
Et aux senteurs des marais.*

*Ne dormez pas en forêt
Car la nuit y est plus belle
Plus mystérieuse et envoûtante
Et des souvenirs très lointains
Pourraient se glisser dans votre esprit
Semant la peur et l'incertitude.*

*Ne vous couchez pas seul
Au fond des grands bois à côté du feu
Car c'est à coup sûr douter du monde réel
Plonger dans le passé et l'époque lointaine
Où les loups hantaient la forêt. (...)*

*N'allez pas à la rencontre des renardeaux
Vous pourriez prendre grande joie
A les regarder se bousculer.*

*Et surtout n'écoutez pas les naturalistes,
Ils parlent d'un monde inconnu
Que l'homme n'aurait pas créé ! (...)"*
(Le Parc d'en Haut, le 5 décembre 1988)



J'aimerais que vous connaissiez son poème intitulé "Et je m'appelle toujours le Parc d'en Haut", mais il trop long pour figurer ici. Il collaborait donc avec l'ONF, en assurant par exemple la formation du personnel à la reconnaissance des Reptiles et Amphibiens. Son travail le plus récent consistait à cartographier les Reptiles et Amphibiens en Ile-de-France, dans le cadre de la SHF (Société herpétologique de France). Quand il meurt en décembre dernier, la majorité de la région a été couverte (avec quelques lacunes je crois dans l'extrême nord de la Seine-et-Marne et le Val d'Oise). A son actif, la découverte d'un fort noyau de population de Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) aux abords du Petit Morin, et un bouleversement des indices d'occurrence des Reptiles et Amphibiens (objet d'un l'article à paraître dans ce bulletin). Ses résultats, sa compétence et son franc-parler lui ont parfois valu, à tort, des ennemis. Puissent tous les naturalistes régionaux prendre un jour modèle sur ce frère.

Rémy DUGUET

- ANALYSES D'OUVRAGES -

MANEVILLE O. (Coordinateur) (1999).- **Le monde des Tourbières et des marais** (France, Suisse, Belgique et Luxembourg). Editions Delachaux et Niestlé.

Nouveau venu dans la collection « La bibliothèque du naturaliste » des éditions Delachaux et Niestlé, cet ouvrage comble une lacune importante. En effet, il met en lumière les milieux remarquables et complexe que sont les tourbières ce qui, à ce, jour n'avait jamais été fait en langue française. La première partie du livre décrit les grands types de tourbières selon un approche paysagère alors que la seconde donne une typologie fondée sur la biogéographie, la phytosociologie et la géologie. Le troisième chapitre aborde la vie animale et végétale dans les tourbières. Le quatrième chapitre, un des plus captivant, évoque l'intérêt des tourbières pour la compréhension de l'évolution des milieux naturels au cours des siècles. Les activités humaines liées aux tourbières fait l'objet du chapitre suivant. J'ai particulièrement apprécié dans cette partie, les développements concernant la toponymie liée aux tourbières et leurs places dans le sacré, l'imaginaire et la littérature. Une place importante est également faite aux causes de dégradation ainsi qu'aux techniques de conservation, de gestion et de restauration de ces milieux fragiles. Le sixième et dernier chapitre nous offre un guide des tourbières situées dans l'aire géographique concernée. Bien qu'évidemment non exhaustif ce catalogue fourmille d'informations intéressantes et offre une multitude d'idées d'excursions

Ce livre est valorisé par une iconographie de qualité, malgré la trop faible taille de certaines photographies. On regrettera également une mise en page très dense rendant parfois la lecture un peu difficile. Il faut féliciter tous les auteurs de cet ouvrage collectif d'avoir su nous faire partager leur intérêt pour ces espaces trop longtemps considérés comme des lieux insalubres dont la destruction était encore considérée il y a peu comme une victoire de l'homme sur la nature. Cet ouvrage constitue une addition essentielle à la bibliothèque de tout naturaliste.

Jean-Philippe SIBLET

LIZET Bernadette, Anne-Elisabeth WOLF & John CELUCIA (Coordinateurs) (1999). **Sauvages dans la ville. De l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine**. Disponible au service des publications scientifiques du Muséum National d'histoire Naturelle, 57 rue Cuvier, 75005 PARIS au prix de 190 F.

Cet ouvrage restitue les actes d'un colloque organisé les 21 et 22 octobre 1996 au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris en hommage au botaniste Paul JOVET décédé en 1991 à l'occasion de l'anniversaire du centième anniversaire de sa naissance. Paul JOVET est le botaniste de Paris et de sa banlieue. Il n'a jamais cédé à la tentation de l'exotisme est il s'est consacré toute sa vie à l'étude de la flore urbaine et plus particulièrement celle de Paris et de la petite couronne. Son travail est une mine d'information pour la compréhension des mécanismes de régression ou de colonisation des végétaux au sein des villes. A ce titre, Paul JOVET a été un véritable historien de l'écologie et sa communication au colloque international du CNRS en 1950 intitulée « La causalité en biocénologie végétale » en est une illustration saisissante.

Mais au delà de l'hommage au savant et d'une certaine façon au poète et à l'artiste, ce livre offre un éclairage tout à fait remarquable sur le thème de la nature de la ville et sur les différents aspects de son expression, de sa connaissance, de sa protection et de sa récréation. A travers une trentaine d'exposés et de la traduction intégrale des débats qui les ont suivis, on découvre que nos cités ne sont pas encore devenues totalement des déserts, certains auteurs évoquant même l'idée « d'écosystème urbains ». Le lecteur ne devra pas se laisser abuser par le côté « austère » de la présentation de l'ouvrage. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un livre « scientifique » mais plutôt d'une compilation de réflexions, toutes captivantes, et dont la lecture est indispensable pour tous ceux

qui se sentent concernés, de près ou de loin, par la protection de la nature en ville. Si l'écologie urbaine est une notion qui a un sens, nul doute que ce livre contribue à l'affirmer. Je n'ai pas connu Paul JOVET. Depuis la lecture de ce livre j'en nourri un profond regret.

Jean-Philippe SIBLET

MILOCHAU Fabrice (2000).- **Fontainebleau, forêt fantastique**. Collection « l'esprit des lieux » aux Editions la renaissance du livre. 245 F

Beaucoup de livres ont été récemment publiés sur la forêt de Fontainebleau. La médiatisation récente de notre chère forêt n'y est probablement pas étrangère. L'ouvrage de Fabrice MILOCHAU s'inscrit dans la catégorie des « beaux livres », les « coffee table books » des anglophones. Au travers de photographies de très grande qualité, l'auteur nous fait découvrir les différentes facettes de cette forêt : de la forêt sauvage à la forêt anthropisée, des coléoptères aux varappeurs, des mésanges aux peintres de Barbizon. Il faut dire que l'auteur connaît particulièrement bien son sujet puisqu'il est natif de la région. Si certains doutent encore du caractère exceptionnel de la forêt de Bière, ce livre devrait contribuer à les en convaincre définitivement. Nul doute que peu d'amoureux de la sylve bellifontaine résisteront à l'acquisition de ce superbe travail qui devrait rencontrer un succès mérité.

Jean-Philippe SIBLET

LAFRANCHIS Tristan (2000).- **Les papillons de jour, de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles**. Collection « Parthénopé » aux Editions Biotopie. 285 F.

Troisième ouvrage de la jeune collection « Parthénopé », inaugurée par le livre de nos collègues Gérard ARNAL sur les plantes protégées d'Ile-de-France et suivi de près par celui de Marcel BOURNERIAS sur les Orchidées de France Belgique et Luxembourg, l'ouvrage de Tristan LAFRANCHIS présente les 249 espèces de papillons diurnes des trois pays concernés par l'ouvrage. Le livre se décompose en deux parties principales : la première aborde les généralités sur les lépidoptères diurnes. Elle traite de leur morphologie, de leurs cycles biologiques, leur écologie, leur répartition, leur variabilité, la taxonomie. Les ennemis naturels des papillons, les causes de menaces et de régression, leur protection sont également largement abordés. La seconde partie traite de toutes les espèces connues sur la zone étudiée avec pour chacune d'entre elles plusieurs photographies présentant le papillon, sa chenille et une carte de répartition. Cette partie comprend également deux clés de répartition fondées sur des critères innovants et permettant une identification relativement simple, y compris pour des débutants, et ne nécessitant pas systématiquement pour les appliquer la capture des individus

Ce livre se caractérise, comme ses devanciers, par une qualité iconographique à mon avis inégalée à ce jour pour ce type d'ouvrage et par une mise en page sobre et agréable. Mais l'esthétique ne doit pas masquer la rigueur du travail et la pertinence des informations qu'il contient. Ce livre est une « mine » d'informations, pour certaines inédites. Félicitations à l'auteur et à l'équipe dont il s'est entouré pour cet ouvrage qui comble une lacune énorme puisque c'est le premier ouvrage exhaustif sur le sujet en langue française depuis 1844 ! Le prix de ce livre, peut-être trop important pour certains, est totalement justifié par la qualité de sa production. Son acquisition est indispensable non seulement pour tous les entomologistes, mais plus généralement par tous les naturalistes et amateurs des beautés de la nature. Biotopie nous annonce pour 2001, la parution du 4^{ème} ouvrage de la collection Parthénopé consacré aux Batraciens et dont la coordination de la rédaction incombe à notre collègue Rémy DUGUET. On en salive d'avance !

Jean-Philippe SIBLET

Anne VALLAEYS (2000).- **Fontainebleau, La forêt des passions.** éditions Stock

Un bien beau livre sur Fontainebleau où passions d'hier et d'aujourd'hui se rejoignent, s'épanouissent ou achoppent. L'auteur sait nous les faire partager et son œuvre est tout sauf d'indifférence. C'est d'abord une esthète et l'amour du beau prévaut tout au long de l'ouvrage. Et c'est bien sous le signe de la beauté que Fontainebleau s'impose. Même si du temps des rois et de la chasse les chaos de rochers inspirent encore la terreur. A moins que ce ne soit une sorte de coquetterie, un « ça fait peur » qui enrichit l'aspect mythique de la forêt. Dans un constant ballet de jadis à maintenant, l'ombre de DENE COURT plane au fil des pages. Contesté par certains, ce rescapé des guerres de l'Empire trouve ici dans sa forêt un refuge qu'il s'efforce de magnifier. Son action naïve perdure de nos jours aux « Amis de la Forêt » qui entretiennent pieusement les voies et les monuments qu'il a sélectionnés. Sculptures du fantastique ou fantasmagories, ces rochers tourmentés participent, c'est indéniable, au légendaire de la Sylve. Et sans ce promoteur au vrai sens du terme, le massif bénéficierait-il de l'aura d'aujourd'hui ?

D'autres initiateurs trouvent également une large place. Les peintres naturellement, et leurs communautés bien vivantes à Barbizon, à Marlotte ou dans presque toutes les communes du bornage. Ils ont eux aussi largement participé à la gloire de Fontainebleau, reprise en écho par les Romantiques, et favorisé l'engouement des touristes. Il y a tous ceux qui ont composé la forêt, les bûcherons, les carriers et bien avant eux les chasses du Prince, comme les paysans d'alentour autorisés à mener leur bétail en échange des dégâts occasionnés aux cultures par le grand gibier. Il y a enfin les rochassiers, conquérants du toit du Monde, pour lesquels Fontainebleau a été le berceau, temple d'initiation dont ils se sont emparés comme les Américains de Yosemite, à l'échelle des uns et des autres diraient les railleurs.

Tout ceci mène l'auteur à qualifier le massif de « *l'un des sites les plus artificiels de France* » (p. 49), comme si le seraient moins les prés et les champs, précisément conquis sur la forêt, comme si nos villes n'avaient pas été construites à la campagne, comme si jusqu'à l'étage alpin de nos plus hautes montagnes n'avait pas été façonné par la dent du bétail. Ainsi l'ouvrage débute par le chapitre « *Et l'homme créa la forêt* ». Un thème aussi absurde que celui de l'œuf et de la poule, colporté par tous ceux qui, pour une raison ou une autre, redoutent les mesures patrimoniales qu'on voudrait imposer. Mais notre auteur, amoureuse du beau, l'est-elle aussi de la nature sans l'homme ? L'ouvrage n'a pas été écrit à la légère. La documentation est importante. De nombreux textes d'archives sont reproduits et m'ont beaucoup appris. On sent que l'écrivain a passé de longues heures à fouiller les salles de lecture et que peu lui ont échappé. Parmi les auteurs cités beaucoup nous sont familiers : les DALMON, VIVIEN, LOISEAU, DOIGNON se retrouvent ici ou là. Tous ont joué un rôle actif dans notre association et sont nos références. Ils ne sont jamais cités en tant que tels : si VIVIEN y figure comme vice-président des AFF (p.278), il n'est pas reconnu comme président de l'ANVL auquel il a consacré une bonne part de sa vie et confié toute son œuvre !

Les Naturalistes sont donc simplement ignorés ou présentés comme d'aimables farfelus. Une page leur est consacrée sans les nommer (p. 281) et elle est bourrée d'erreurs ou d'orthographe fantaisistes. On s'extasie sur un « *formidable inventaire de neuf cent trente sept arbres remarquables* » (p.282) à l'actif des AFF, mais on se tait sur les monographies qui ont traité des spécificités du massif, de son climat, de sa faune et de sa flore avec nombre de milliers d'espèces inventoriées, travaux dont s'enorgueillit notre association et font de Fontainebleau l'un des sites les mieux étudiés de France et peut-être du Monde.

Il est difficile de penser, devant la somme d'informations que comporte le travail, que certaines omissions n'ont pas été voulues. André BILLY est abondamment cité mais le nom d'Henri FLON qui fut avec ce dernier et quelques autres l'artisan de la création de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) est passé sous silence comme celui de l'institution internationale dont les racines sont à Fontainebleau. Qu'auraient-ils dit ces anciens administrateurs des 'Amis de la Forêt' devant la mise à sac en 1970 des 'Réserves Artistiques' s'ils avaient encore pu s'exprimer à l'époque ? Car si le livre fait état des 'Réserves biologiques', il reste muet comme le fut cette association parmi celles qui « *ont pactisé avec l'ONF* » (p.283) sur ce que leurs 400 ha ne représentent en fait que les vestiges récupérés

fait état des 'Réserves biologiques', il reste muet comme le fut cette association parmi celles qui « *ont pactisé avec l'ONF* » (p.283) sur ce que leurs 400 ha ne représentent en fait que les vestiges récupérés de haute lutte des 1600 ha des anciennes réserves qui firent la réputation de Fontainebleau et que seuls les noms prestigieux (Bas-Bréau, Apremont, Ventes à la Reine, Cul de Chaudron, Tête à l'Âne et bien d'autres) préservent désormais de l'oubli.

On pourrait multiplier les exemples où des acteurs sérieux ont été évincés au bénéfice d'actions pour le moins discutables qui sont valorisées. Aucun document n'est parfait et une telle somme de travail peut comporter des lacunes. Je ne ferai pas preuve du même ostracisme que l'auteur de l'ouvrage qui, malgré l'œuvre accomplie, ignore superbement notre association aussi bien que les causes qu'elle a toujours défendues. Je ne peux mettre en doute sa sincérité qui est évidente, mais je m'interroge sur les inspireurs qui ont orienté ses choix. Peut-être à bien chercher trouverait-on une réponse dans la liste finale des personnes remerciées ?

Décidément, le titre est bien choisi : Fontainebleau est sûrement la forêt des passions.

Philippe BRUNEAU de MIRE



LIBRES PROPOS

Le dernier bulletin de l'ANVL (76/3 2000) a fait paraître, dans la rubrique "Libres Propos", un article de M. BRICKER "vers une réforme de l'ONF". Cet article a été étudié par notre Comité car nous pensons, comme l'auteur, qu'une réforme de cet organisme est nécessaire depuis sa création en 1964 par M. PISANI. Nous pensons aussi qu'il est toujours intéressant de soulever un problème important qui concerne notre environnement car cela provoque des réflexions de la part des lecteurs, et cela permet un échange d'idées conforme à ce que nous recherchons dans nos associations.

Dans cet esprit, il nous semble que cet article présente cependant une lacune car, en fait, il diminue le rôle du Ministre de l'Environnement dans le fonctionnement actuel ou futur de l'ONF. Or, depuis le décret 95-777, du 8 juin 95, le Ministre de l'Environnement : *"Exerce la tutelle de l'ONF, conjointement avec le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation", ...et "est chargé de favoriser les actions d'initiation, de formation et d'information des citoyens en matière d'environnement ainsi que de proposer les mesures propres à améliorer la qualité de la vie" ...*

Nous savons bien que, compte tenu du fait que l'ONF se présente souvent comme un "organisme très particulier" parmi de grandes administrations qui recherchent leur indépendance, compte tenu du fait que les crédits du Ministère de l'Environnement sont limités et que ses organes de direction régionale sont en place depuis relativement peu de temps, le Ministère de l'Environnement (aussi bien du temps de Madame LEPAGE que maintenant avec Mme VOYNET) a tendance à être très "discret" vis à vis de l'ONF en dépit du fait que, sur le plan juridique et sur celui des responsabilités, il est, vis à vis, de l'ONF sur le même plan que le Ministère de l'Agriculture.

Mais, pour notre part, nous souhaitons que le Ministre de l'Environnement remplisse pleinement dans l'avenir le rôle qui est le sien. Ceci veut dire qu'on ne peut pas parler de prévention, de formation ou d'éducation auprès de jeunes concernant les problèmes de l'environnement sans mentionner le rôle du Ministère de l'Environnement dans ce domaine. A ce jour, dans les parcs nationaux, gérés par le Ministère de l'Environnement, l'accueil et la formation des visiteurs sont réalisés par des gardes-moniteurs chargés spécialement de ce travail (1). L'ONF, responsable de la gestion des forêts publiques des P.N., ne s'occupe pas directement de l'accueil et de la formation du public. Et cette solution donne de très bons résultats.

De la même façon, notre Comité ne pense pas qu'il soit bon de donner à l'ONF davantage de responsabilités dans "l'agrandissement du patrimoine forestier public". Cette mission devrait revenir, selon nous, au "Fonds Forestier National" (créé en 1946 et fonctionnant à ce jour selon un article de la loi du 31 décembre 90 sur son "alimentation" et ses modalités). Car, les moyens du Fonds Forestier National (FFN) disponibles et importants, utilisés à ce jour pour des aides aux reboisements (en particulier des reboisements résineux) et des travaux d'équipement de forêt (voies de desserte, défense contre l'incendie) devraient s'appliquer aussi à l'achat de forêts dans des zones périurbaines (donc au maintien de la qualité de la vie dans ces zones). Mais tout ceci demande une modification des ressources du FFN, et de la loi (car, à ce jour, 60 % des ressources du FFN vont à des propriétaires privés).

De plus, il y a le problème des subventions de l'Etat à l'ONF, subventions qui, selon l'auteur, devraient compenser la perte de revenus dus à l'exécution de missions écologiques. L'auteur écrit que l'ONF *"ne reçoit pas (ou peu)"* de subventions de l'Etat. Or l'ONF reçoit une subvention de l'Etat pour gérer les forêts soumises au régime forestier (2,6 millions d'hectares alors que les forêts domaniales représentent environ 1,7 million d'hectares). Pour ces forêts, essentiellement communales, l'ONF reçoit une subvention annuelle de 7 à 900 millions de F. L'ONF reçoit aussi des aides du FFN pour les forêts des collectivités publiques (40 % des ressources du FFN soit environ 350 à 400 millions de F. par an). Pour les forêts domaniales, l'ONF reçoit des subventions de la région et du département

concernés. Ainsi la Région Ile de France a déclaré avoir dépensé en 1999 environ 40 millions de francs pour les forêts domaniales d'Ile de France (environ 100 000 hectares) et le département de Seine et Marne fournirait environ 1 million de F. par an de subventions (à répartir entre les 50.000 hectares environ gérés par l'ONF dans le département). Il paraît donc difficile de dire que l'ONF "dispose d'un financement limité et de ses ressources propres" alors que même certains de ses agents sont payés par les collectivités locales !

Enfin nous pensons que les difficultés financières actuelles de l'ONF, difficultés qui sont réelles et connues, proviennent pour une grande part de la forme de la sylviculture appliquée depuis 30 ans par l'ONF. La "ligniculture intensive" appliquée par l'ONF à Fontainebleau visait à simplifier l'exploitation et (théoriquement) à obtenir un meilleur rendement. Mais dans la réalité sur le terrain, on ne peut aller contre les règles de la nature qui régissent l'évolution des écosystèmes forestiers. A titre d'exemple, dans le Parc Pelvoux-Ecrins employant environ 120 personnels (permanents et temporaires) une quarantaine de gardes-moniteurs s'occupent de l'accueil des visiteurs dans les 7 secteurs du Parc. Lorsqu'on débute par des coupes rases suivies de labours profonds, de travaux de préparation des sols avec engrais précédant des plantations (à renouveler X fois), de lutttes successives contre les plantes adventices envahissantes, ou contre les maladies, lorsqu'il faut traiter avec des produits chimiques après avoir réalisé tous les 4 mètres des layons de cloisonnement pour permettre la circulation des engins, etc, cela entraîne de telles dépenses que l'exploitation devient, à coup sûr, dans l'avenir, déficitaire, car on n'obtiendra des parcelles, homogènes et faciles à exploiter, certes, mais trop vulnérables aux maladies ou aux tempêtes, trop artificielles et peu rentables.

Il faut, au contraire, s'appuyer sur la dynamique naturelle des forêts qui permet un développement divers et harmonieux des différentes fonctions : production de bois, maintien des équilibres écologiques, accueil du public. Dans une forêt "proche de la nature" l'aspect économique et l'aspect écologique ne sont opposés mais se développent de concert. C'est cette recherche qui doit être l'essentiel de la gestion par l'ONF et nous pensons que cet organisme doit s'y consacrer totalement en étant le plus possible déchargé de l'accueil et de l'éducation du public ou de l'agrandissement du patrimoine forestier (voire des missions de police).

En résumé, notre Comité pense :

- Que l'accueil du public et sa formation devraient relever pour l'essentiel du Ministère de l'Environnement (aidé par l'Education Nationale), comme c'est déjà souvent le cas,
- Que les subventions actuelles reçues par l'ONF peuvent être maintenues, mais qu'il ne faut pas mettre à contribution à nouveau les contribuables qui paient déjà trop d'impôts et de taxes, et que les "utilisateurs" des forêts pourraient participer aux revenus sous une forme ou sous une autre (comme cela se pratique déjà à l'étranger : parkings payants, par exemple)
- Que l'ONF devrait diminuer ses dépenses en changeant profondément les formes de la sylviculture mise en œuvre afin d'aller vers une sylviculture "proche de la nature, respectueuse de la biodiversité et, à terme, beaucoup plus rentable car plus productive que la "ligniculture intensive actuelle". Pas de "champs d'arbres", plus de protection pour davantage de production ! Cela exige de meilleurs "forestiers", mais nous estimons que l'ONF a les capacités d'atteindre ce but ...
- Qu'à Fontainebleau, un statut de P.N. apportant une direction indépendante à base scientifique, des personnels pour l'accueil du public, des crédits supplémentaires importants d'origine européenne, semble la voie la plus sûre pour régler les problèmes actuels.

Général BRESARD
Président du Comité pour
l'avenir du massif forestier
de Fontainebleau

COMPTE-RENDU DU VOYAGE PLURIDISCIPLINAIRE DANS LE JURA DU 10 AU 12 JUIN 2000

par Jean-Marc LUSTRAT¹

En juin 2000, ce sont les paysages du Haut-Doubs et du Jura qui ont attiré les participants au voyage annuel de l'ANVL. Le lieu de rendez-vous des participants était la gare TGV de Frasne (Doubs) proche du Centre Permanent d'Initiation à la Nature. En effet, nous avons contacté une animatrice de cette structure pour une visite guidée de la tourbière de Frasne. Celle-ci est une des mieux conservées du département et est aménagée pour accueillir le public.

Dès la sortie du village, nous pouvons observer une moraine glaciaire qui permet à notre guide de nous expliquer les raisons de la présence d'une tourbière sur un sol calcaire. En effet, celui-ci étant poreux, il ne devrait pas permettre le stockage du surplus d'eau nécessaire à la formation d'un tel milieu. Or, lors des périodes interglaciaires, les mouvements des glaciers ont érodé le calcaire et ont déposé ainsi une couche de fines particules qui a rendu ce sol imperméable. L'importance des précipitations a ensuite créé les conditions favorables à la formation d'une tourbière. Suite à la tempête de décembre 1999 qui a couché de très nombreux arbres dans ce secteur, nous avons pu voir d'autres vestiges de cette moraine glaciaire, de nombreux blocs de calcaire apparaissant entre les racines des arbres.

Les tourbières représentent en France une superficie d'environ 60000 ha. Deux conditions sont nécessaires à leur formation :

- un sol constamment gorgé d'eau,
- une accumulation importante de matière organique non décomposée ; la production de cette matière devant être plus importante que sa décomposition.

Le temps est également un facteur décisif puisque la constitution d'une tourbière nécessite une période de 2000 à 5000 ans pour atteindre une hauteur de tourbe de 1 à 4 mètres.

Les tourbières acides (au PH inférieur à 7) sont dues à la présence d'une mousse : la sphaigne qui présente plusieurs caractéristiques :

- une croissance apicale et une dégénérescence de la base,
- une multiplication essentiellement végétative par bourgeons adventifs et ramifications stoloniformes, d'où une accumulation lente en hauteur (3,5 cm par siècle) et en longueur,
- un pouvoir d'absorption de l'eau très importante grâce à de nombreux hyalocystes, jusqu'à 29 fois son poids sec.

L'intérêt des tourbières réside principalement dans la présence d'espèces animales et végétales relictuelles, des plantes carnivores et des espèces protégées au niveau national dont l'Andromède (*Andromeda polifolia*), la Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*) et la Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*). L'étude de la tourbe et des pollens « fossiles » permet également de connaître l'évolution des climats et de la végétation depuis plusieurs milliers d'années.

Enfin, les tourbières, comme toutes les zones humides, ont un rôle de réseau d'eau et un pouvoir épurateur important. Actuellement, l'exploitation de la tourbe est destinée à l'agriculture en France, mais dans certains pays d'Europe (Irlande, Etats baltes), elle sert encore de combustible, malgré son faible apport calorifique (4000 calories contre 9500 calories pour l'anthracite).

¹ 1, rue des Sapins, 77210 AVON

Nous nous sommes ensuite dirigés vers la « tourbière vivante » où est installé un sentier aménagé. Celui-ci permet de visiter les lieux sans perturber la faune et la flore. Ainsi, nous avons pu observer dans de bonnes conditions le lézard vivipare (*Lacerta vivipara*).



Lézard Vivipare (*Lacerta vivipara*) (Cliché J.M. Lustrat)

Ce lézard de 16 cm possède une face dorsale grise, rougeâtre ou brune foncée avec fréquemment une raie vertébrale sombre, ainsi que des points jaunes et noirs et une face ventrale jaune ou orangée, tachée de noir. Il est présent dans toute l'Europe du nord depuis le sud de la France jusqu'à la Mongolie à l'est. Il affectionne les lieux humides, mais il se trouve également dans les vieux murs et les rochers. Il se nourrit de petits insectes et d'araignées. C'est une espèce ovovivipare ; les jeunes (entre 3 et 10, jusqu'à 15) sortent de l'œuf au moment de la ponte ou peu de temps après. Étaient présents également la libellule à 4 taches (*Libellula quadrimaculata*), la libellule déprimée (*Platetrum depressum*) ainsi que la flore typique des tourbières : l'Andromède à feuilles de polium (*Andromeda polifolia*), espèce relique des glaciations, la Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), l'Airelle myrtille (*Vaccinium myrtillus*), l'Airelle des marais (*Vaccinium uliginosum*), l'Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*), la Grassette commune (*Pinguicula vulgaris*), la linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*) et le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*). Une plante carnivore exotique, la Sancérénie, introduite par un naturaliste dans les années 40, a également été observée.

Pour terminer, nous avons emprunté le caillebotis installé sur la « tourbière morte » avec notamment des pins à crochets (*Pinus uncinata*) et de la Callune (*Calluna vulgaris*). C'est l'évolution naturelle d'une tourbière. En effet, à mesure que l'épaisseur de tourbe s'accroît, les couches superficielles s'assèchent progressivement, bloquant ainsi la formation de la tourbe. Les plantes telles que la Callune et les Airelles se développent alors, suivies des Pins à crochets. Cette partie de la tourbière permet de voir les vestiges de l'exploitation de la tourbe qui a été pratiquée du 16^{ème} siècle au début de la seconde guerre mondiale. Celle-ci servait de combustible. Pendant cette période, l'extraction de la tourbe rajeunissait le milieu car les fosses étaient peu profondes et non reliées au réseau alcalin. Ce n'est pas le cas des exploitations modernes qui par souci de productivité utilisent toute l'épaisseur de la tourbe et creusent des fosses trop profondes pour être reconquises par la végétation. Cette dernière partie de la visite s'est déroulée sous la pluie qui s'est transformée dès

notre arrivée au parking en orage de grêle. Celui-ci fût violent avec de gros grêlons (un des plus importants faisait plus de 3,5 cm dans sa plus grande dimension).

Après l'installation au gîte et le dîner, les plus courageux se sont dirigés vers le Mont d'Or, malgré les nuages qui l'entouraient. Bien leur en prit puisque le sommet était complètement dégagé. La flore était très riche avec entre autres 4 espèces d'orchidées (*Orchis vanillé* (*Nigritella nigra*), *Orchis grenouille* (*Coeloglossum viride*), *Orchis globuleux* (*Traunsteinera globosa*), *Orchis de Fuchs* (*Dactylorhiza fuchsii*)), de l'Anémone à fleurs de narcisse (*Anemone narcissiflora*), de l'Ancolie commune (*Aquilegia vulgaris*), du Polygala commun (*Polygala vulgaris*), de la grande Radiaire (*Astrantia major*), de la Gentiane jaune (*Gentiana lutea*), du Lis martagon (*Lilium martagon*) et du Sceau de Salomon verticillé (*Polygonatum verticillatum*).

Le lendemain matin, nous sommes dirigés vers la Suisse pour visiter la Réserve Naturelle du Creu du Van. Malheureusement, la météo n'était pas clémente, et le brouillard était au rendez-vous. Ce ne fut que par une courte éclaircie que nous avons pût imaginer la grandeur et la beauté du site. Celui-ci est un immense cirque rocheux en fer-à-cheval avec un dénivelé de 410 mètres dont 250 en à-pic rocheux et éboulis.



Réserve du Creu du Van (Cliché J.M. Lustrat)

Dans cette réserve où le Lynx boréal (*Lynx lynx*) a été réintroduit, nichent le Hibou grand duc (*Bubo bubo*) et le Tichodrome Echelette (*Tichodroma muraria*). Dans ces mauvaises conditions, les seules observations de faune ont été le Martinet alpin (*Apus melba*), le Grand Corbeau (*Corvus corax*), le Merle à plastron (*Turdus torquatus*) et le Bouquetin des Alpes (*Capra ibex*), peu farouche. La flore était très riche et les plantes observées les plus intéressantes sont l'Orchis vanillé (*Nigritella nigra*), l'Orchis grenouille (*Coeloglossum viride*), l'Orchis globuleux (*Traunsteinera globosa*), l'Aster des Alpes (*Aster alpinus*), l'Eperviaire laineuse (*Hieracum lanatum*), la gentiane de Clusius (*Gentiana clusii*) et la Trolle (*Trollius europaeus*).



Aster des Alpes (*Aster alpinus*) (cliché J.M. Lustrat)

De retour au parking, le groupe se divisa en deux : ceux qui trop mouillés préférèrent rentrer directement au gîte, et ceux qui décidèrent d'aller dans les gorges de Pouetta-Raisse. Après une promenade de $\frac{3}{4}$ d'heure et 130 mètres de dénivelé, au cours de laquelle nous avons vu l'Orme de montagne (*Ulmus glabra*), nous sommes arrivés dans le défilé et avons observé dans de bonnes conditions le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*). Une petite sortie nocturne autour du gîte permit à certains d'entre-nous d'entendre le Hibou moyen-duc (*Asio Otus*).

Le 3^{ème} jour nous emmena plus au sud, dans le département du Jura. La première visite fut consacrée au lieu-dit la Vrixouse, coteau calcaire riche en orchidées. Nous y avons observé 13 espèces dont le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), malheureusement en fin de floraison. Les autres espèces observées sont l'Epipactis à feuilles larges (*Epipactis helleborine*), l'Epipactis sanguine (*Epipactis atrorubens*), l'Orchis moustique (*Gymnadenia conopsea*), l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), la Céphalanthère blanche (*Cephalanthera damasonium*), l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata*), l'Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Orchis à deux feuilles (*Platanthera bifolia*), la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), la Listère à feuilles ovales (*Listera ovata*) et la Céphalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*).

Enfin, nous nous sommes rendus à la tourbière des Rousses, située à l'extrémité sud du lac des Rousses. Le Roselin cramoisi (*Carpodacus erythrinus*) devait être au rendez-vous. Ce ne fut pas le cas, mais nous avons tout de même observé, entre autres le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*), le Roitelet huppé (*Regulus regulus*), le Tarier pâle (*Saxicola torquata*) et la Grive litorne (*Turdus pilaris*). La flore de la tourbière était très variée avec notamment le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), la Grassette commune (*Pinguicula vulgaris*), la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*) et la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*).

Malgré le temps défavorable, en particulier pour l'observation de la faune, le voyage a été riche en observations floristiques notamment pour les espèces de tourbières et montagnardes.

Rendez-vous au prochain voyage.

PROTECTION DE LA NATURE

LES GRILLONS DANS LE SUD DE LA SEINE-ET-MARNE : UN AVERTISSEMENT DE L'EFFET DE SERRE ?

par Philippe BRUNEAU de MIRE¹, Gérard LUQUET², Bruno MERIGUET³

RESUME : Est signalé pour la première fois en Ile-de-France et la seconde fois en France le Grillon oriental *Modicogryllus frontalis* (Fieber 1844)

Bien moins nombreux que sous les tropiques où ils participent vigoureusement aux hymnes vespéraux qui chantent la nature, les Grillons franciliens pèchent par leur discrétion. Plus de grillons dans nos boulangeries où la bonne odeur du pain les soirs d'été ne s'égaye plus de joyeuses trilles. Ils sont, de nos jours, clochards oubliés de la gent méprisée des insectes, réfugiés dans le métro où, faute de couvert, ils trouvent encore un gîte acceptable qu'ils doivent partager avec d'autres usagers, cafards ou termites peu recommandables. Il n'est que jusqu'au grillon des champs, adorateur du soleil et fervent cymbalier des beaux jours, qu'ignore désormais une jeunesse plus attirée par les jeux vidéo que par les mystères que dissimule l'insecte au fond de son repaire. Quel est l'écolier qui s'attarde encore à ces futilités, à la quête d'un terrier, de sa petite terrasse marquée par quelques crottes où il stridule au soleil caché parmi les herbes ? Qui choisira la fine paille assez souple pour pénétrer au bout de sa retraite où il se précipite à la moindre alerte et le fera surgir d'un bond tant l'intrusion le trouble ? Si modeste qu'il soit, il a inspiré parmi ses plus belles pages à un savant lettré comme J.H. FABRE, l'historien de la vie des insectes. Ces joies simples restent ignorées du plus grand nombre depuis qu'a été banni dès le plus jeune âge l'enseignement de la connaissance de la nature, au moment même où celle-ci sans cesse menacée exige notre vigilance. Combien d'adultes aujourd'hui confondent cigales et grillons faute d'avoir su dans leur enfance tirer profit des enseignements de l'école buissonnière ? Qu'ils se confortent après tout dans cette indifférence, avant qu'un retour des choses ne leur impose une réalité plus cruelle.

Les Grillons donc, en Ile-de-France, ne représentent qu'une part minime de notre entomofaune. Outre les deux espèces citées ci-dessus, et mise à part la Courtilière qui ne répond guère aux normes du groupe et se raréfie comme les lieux humides auxquels elle est associée, il n'existait dans la jeunesse du plus âgé d'entre nous que le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris* (Fabricius)) dont le doux murmure annonçait à l'orée de nos couverts l'arrivée de l'automne. On pouvait citer pour mémoire le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens* (Scopoli)), chanteur des nuits d'été méditerranéennes, si rare dans nos contrées qu'il fallut l'aller chercher sur les coteaux calcaires près de Grignon pour enfin l'apercevoir. Sa rareté avait justifié des mesures de protection : il est devenu si répandu aujourd'hui qu'il occupe tous les jardins jusque dans les zones urbanisées !

Mais sa diffusion spectaculaire est loin d'être unique. Ces dernières années nous avons signalé successivement les découvertes de *Pteronemobius heydeni* (Fischer), *P. lineolatus* (Brullé), *Tartarogryllus bordigalensis* (Latreille 1804), tous à des degrés divers d'habitat méditerranéo-atlantique. Ces nouveautés ne semblent pas refléter un manque dans nos connaissances. Les spécialistes d'Orthoptéroïdes FINOT et CHOPARD habitaient respectivement Fontainebleau et Etampes et n'eussent pas manqué de rencontrer ces espèces lors de leurs prospections. De plus, FINOT avait signalé de Fontainebleau au siècle dernier la présence du *Melanogryllus desertus*, qui n'a pas été revu depuis, ce qui montre bien le soin apporté à ces inventaires. C'est donc à une extension de l'aire d'habitat de ces espèces à laquelle on assiste.

¹ MNHN, Laboratoire d'Entomologie, 45, rue Buffon, 75005 Paris

² MNHN, Laboratoire d'Entomologie, 45, rue Buffon, 75005 Paris

³ OPIE, BP 30, 78 280 Guyancourt Cedex

Plus étonnante encore est la trouvaille de l'un d'entre nous près de Melun. Lors d'une mission d'inventaire effectuée pour le compte de l'Agence des Espaces Verts d'Ile de France, il eut la bonne fortune de mettre la main dans une carrière de la forêt régionale de Bréviande, sur deux exemplaires de *Modicogryllus frontalis* (Fieber, 1844), bien reconnaissables à la barre transverse claire du front tranchant sur la couleur noire de la tête et au grand développement de l'oviscapte. Il s'agissait d'un juvénile capturé le 4 avril 2000 et d'une femelle adulte trouvée le 21 mai de la même année exactement au même endroit. Le milieu, constitué du fond d'une carrière abandonnée de sabline (sables rouges soufflés de Fontainebleau), est partiellement occupé par une petite mare et envahi d'une végétation herbacée claire.

C'est la deuxième capture recensée en France de cette espèce, la première l'étant du département du Var près de Bagnols-en-Forêt (AELLEN & THORENS, 1997). Il n'y a pas lieu d'insister sur l'absence de points communs entre ces deux localités. Mais curieusement les auteurs, qui par ailleurs dressent un inventaire des stations connues de l'espèce en Europe, et notamment en Europe de l'Est où elle paraît largement répandue, n'envisagent pas l'hypothèse d'une extension de l'aire de l'espèce, dont la disjonction leur semble au contraire relictuelle. Pourtant ils insistent sur le fait qu'elle a été considérée comme disparue d'Allemagne depuis de nombreuses années avant d'être retrouvée en 1978 dans le Bade-Wurtemberg, non loin de Bâle et de la frontière française ! Cette nouvelle localité française qui, de par sa nature, n'a rien de vestigial semble au contraire témoigner d'une expansion, à rapprocher de celle de l'*Amara (Bradytus) majuscula* Chaudoir, nouvelle pour la France et originaire d'Asie, qui a atteint Fontainebleau (BRUNEAU de MIRE, 1995) après une lente progression à travers l'Europe.

On peut dire que nos grillons échappent au soupçon d'une introduction volontaire. En effet les espèces en cause sont de médiocres chanteurs de dimensions modestes, peu qualifiés pour voyager dans une cagette de paille de riz. Mais il serait peu crédible, comme on l'a fait dans le Var, d'expliquer leur présence par une aire relictuelle restée méconnue, à moins qu'il ne s'agisse de la reconquête d'une aire autrefois plus étendue, mais abandonnée depuis trop longtemps pour que les entomologistes aient pu en témoigner ? Dans le cas qui nous occupe, ces espèces s'installent de préférence dans des milieux pionniers (carrières abandonnées, lieux anthropisés) où ils trouvent des niches vides, preuve de leur dynamisme. De plus, peu de régions de France ont été aussi prospectées que la nôtre et par les plus éminents spécialistes. Une omission isolée est toujours possible. Le doublement de la faune locale de grillons en 5 ans n'est pas simple coïncidence. Elle est nécessairement attribuable à d'autres origines.

Ainsi donc touche-t-on concrètement du doigt les profondes modifications apportées à notre environnement. De nombreux exemples montrent, qu'en dépit de la raréfaction de bien des espèces d'insectes liée à la dégradation de leurs habitats, certaines encore présentes dans le Midi, mais aussi des euro-sibériennes de faune froide, d'autres espèces, thermophiles celles-là, regagnent notre région, comme par exemple les coléoptères : *Saperda perforata* (Pallas) ou *Scintillatrix dives* (Guill.), ou encore des papillons faciles à repérer : *Brenthis daphne* D. & S., *Euchloe crameri* Butler, *Brintesia circe* (Fabricius), *Mellicta parthenoides* Keferstein (cf. notamment DUPUIS (1997), ESSAYAN & JUGAN (1994), MERIT & MERIT (1997), MANIL (1999)). Sans doute serait-il trop simpliste d'attribuer toutes ces invasions à l'effet de serre. Certes, une succession d'hivers doux n'apporte plus le coup d'arrêt à l'expansion d'espèces frileuses méditerranéennes, comme les étés chauds favorisent l'intrusion d'espèces orientales dites sarmatiques, peut-être déjà venues chez nous lors de l'expansion agricole issue du Triangle Fertile au Néolithique. C'est une condition nécessaire mais sans doute pas suffisante et qui risque de n'être que temporaire. Il faut aussi prendre en compte nos habitudes, les déplacements fréquents, les autoroutes, les aérodromes. Il y a également des brassages de peuples tels que la Planète n'en a jamais connu. Ce sont des aspects positifs sans doute, et la présence d'innocents grillons n'a pas lieu de nous alarmer. Mais s'il devient possible à quelque animalcule de franchir d'un bond l'espace d'un pays, voire d'un continent, barrière qui, rappelons-le, fut un des principaux facteurs de la ségrégation des espèces et par là même de l'évolution, n'y a-t-il pas lieu de craindre que disparaissent les obstacles à la diffusion de certaines endémies, et elles sont nombreuses (pensons au

paludisme, à nombre de viroses transmises par les insectes), de nature à mettre en danger notre bien-être si ce n'est notre propre devenir ? Le risque n'est pas nul et donne à méditer.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AELLEN (V.) & THORENS (Ph.), 1997. – *Modicogryllus frontalis* (Fisher, 1844), un nouveau Grillon pour la faune française découvert dans le Var (*Orthoptera Gryllidae*). *L'Entomologiste*, **53** (6) : 241-246.
- BELLMANN (H.) & LUQUET (G.), 1995. – Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe occidentale. DELACHAUX & NIESTLE, Lausanne : 383 p.
- BRUNEAU de MIRE (Ph.) 1994. – Quelques observations récentes d'Orthopteroïdes remarquables du massif de Fontainebleau et de ses abords. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* **70** (2) : 102-106.
- BRUNEAU de MIRE (Ph.), 1995. – *Amara (Bradytus) majuscula* Chaudoir : espèce asiatique en expansion nouvellement arrivée en France (Coleoptera, Carabidae); *Bulletin de la Société entomologique de France*, **100** (5) : 461-462.
- BRUNEAU de MIRE (Ph.) 1995. – Compte-rendu de l'excursion du 2 juillet 1995 dans l'Auxerrois. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* **71** (3) : 145-146.
- BRUNEAU de MIRE (Ph.) 1995. – Contribution à la connaissance du peuplement entomologique (Coléoptères) du marais de Larchant et considérations sur l'intérêt biologique de différents types de milieux. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* **71** (4) : 199-210.
- CANTONNET (F.), CASSET (L.) & TODA (G.), 1995. – Coléoptères du massif de Fontainebleau et de ses environs. *Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*. Fontainebleau : 297 p, 8 pl..
- CHOPARD (L.), 1951. – Orthopteroïdes. *Faune de France* **56**. LECHEVALIER, Paris : 359 p..
- DUPUIS (Cl.), 1999. – Insectes insolites en Val de Marne ; Diptères *Phasiinae* nouveaux pour la France en Touraine. *Cahiers des Naturalistes, Bull. N.P.*, n.s. **53** : 19-27.
- ESSAYAN (R.) & JUGAN (D.), 1994. – *Brenthis daphne* D. & S., 1775, en France. *Alexanor*, **18** (6) : 351-358.
- FINOT (A.), 1890. – Faune de France, Insectes Orthoptères. DEYROLLE, Paris, Fontainebleau : 322 p.
- GIBEAUX (Ch.), 1999. – Liste-inventaire des Lépidoptères du massif de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **75** (2) : 1-64.
- LUQUET (G.), 1997. – Rhopalocères de la région de Fontainebleau et de ses environs immédiats. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **73** (2) : 84-86.
- LUQUET (G.) & BRUNEAU de MIRE (Ph.), 1997. – Trois Grillons nouveaux pour l'Ile-de-France, la Bourgogne et la Franche-Comté. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **73** (2) : 87-96.
- MANIL (L.), 1999. – A propos du réchauffement du climat en Europe. Impressions d'un rhopalocériste en forêt de Fontainebleau (F-77). *Bulletin des Lépidoptéristes Parisiens*, **8** (14) : 74-76.
- MANIL (L.), 1999. – *Euchloe crameri*, *Brintesia circe* et *Mellicta parthenoides* à Fontainebleau (F-77). *Bulletin des Lépidoptéristes Parisiens*, **8** (14) : 76.
- MERIT (X. & V.) 1997. – Les papillons de la forêt de Fontainebleau et de ses environs : compléments. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* **73** (4) : 127-131.
- MERIT (X.) & MERIT (V.), 1997. – *Brenthis daphne* D. & S., 1775, espèce nouvelle pour l'Ile-de-France. *Alexanor*, **20** (4) : 194.

FORESTERIE

LA TEMPETE DU 26 DECEMBRE 1999 SUR LA FORET DOMANIALE DE FONTAINEBLEAU

Le constat

Dans les quelques zones où le vent a soufflé le plus fort (sans doute à plus de 170 km/h) la forêt n'a pas résisté; ainsi quelques trouées affectent des peuplements très divers. Ailleurs les dégâts sont assez éparés allant de quelques dizaines d'arbres à l'hectare à quelques individus isolés. Globalement on estime le volume de chablis à 300 000 m³ (environ 500 000 arbres), soit l'équivalent de 5 à 6 années de récolte. Ce volume se répartit en 60 % feuillus et 40 % résineux (la forêt comporte environ 33 % de peuplements résineux). Quant aux surfaces renversées, elles sont estimées à 1 à 1,5 % de la surface totale ce qui reste limité en comparaison d'autres forêts touchées à plus de 50 %.

Actions prioritaires : sécuriser et exploiter pour remettre en état

Sécuriser pour permettre l'accès du public

Dès le 12 janvier 2000 un arrêté préfectoral interdit l'accès du public à l'ensemble des forêts du département et très vite des travaux de mise en sécurité des voies, routes forestières, chemins et sentiers de randonnée sont entrepris. Les équipes de l'ONF et des entreprises interviennent avec les moyens adaptés (tracteurs, engins de levage ...) pour débarrasser les voies, faire tomber les arbres dangereux ou sectionner les branches présentant des risques. Ce sont au total plus de 1000 km qui ont été sécurisés avec l'appui financier du Conseil Général (3 MF pour les forêts domaniales du département). Le 1 avril 2000, un nouvel arrêté préfectoral autorise l'accès de la forêt sur les chemins et sentiers uniquement. Les sous-bois et chemins encore barrés par des arbres demeurent interdits. Très vite des zones d'escalade sont réouvertes après interventions délicates sur des arbres situés au milieu des rochers. A ce jour les sous-bois sont toujours interdits car les risques demeurent à l'évidence nettement plus élevés qu'avant la tempête: régulièrement des arbres tombent sans raisons apparentes. La réouverture ne devrait pas intervenir avant l'été 2001.

Commercialiser pour la remise en état et l'alimentation de la filière bois

En parallèle est menée l'action de commercialisation: la vente des bois est un préalable indispensable à la remise en état de l'ensemble de la forêt car l'ONF ne réalise pas lui-même l'exploitation des arbres. Ainsi les bois chablis sont-ils marqués et enregistrés afin d'être proposés à la vente auprès des professionnels, exploitants forestiers. La première vente a lieu le 24 février 2000, elle est suivie de quatre autres ventes permettant d'écouler au fur et à mesure les bois marqués et ensuite leur exploitation. La tempête a malheureusement atteint le canton des plus beaux chênes de la forêt situé dans le sud à Saint-Hérem. De très gros chênes ont été mis en vente attirant des acheteurs de tout l'hexagone et stimulant une bonne concurrence pour les qualités de tranchage (bois destiné au placage) et de merrain (bois destiné à la tonnellerie). L'exploitation de ces bois (enlèvement des grumes) a bien progressé avant l'été. La vente des pins sylvestres a été plus délicate; les acheteurs locaux sont peu nombreux et la qualité des bois peu attractive. Après une période d'incertitude, la plupart de ces bois ont trouvé preneur.

A ce jour (fin octobre 2000) 215 000 m³ ont été commercialisés et les dernières ventes interviendront pour la fin de l'année. De nombreuses coupes sont en exploitation sachant que la fin

de ces travaux est prévue pour le printemps 2002. Un certain nombre d'arbres chablis ne seront pas exploités car situés dans les réserves intégrales ou localisés dans des zones très difficiles d'accès.

Les perspectives

Une fois les exploitations terminées, la réflexion sur la reconstitution de la forêt sera poursuivie; dans les grandes trouées d'essence feuillue où la forêt doit être reconstituée, la régénération naturelle sera privilégiée là où elle est possible. Une phase d'attente sera ménagée pour laisser le potentiel de semis naturel s'exprimer. Par la suite des plantations seront réalisées en complément; des essences de mélange seront introduites (merisiers, alisiers, fruitiers...). Dans les zones résineuses, les semis naturels combleront progressivement les trouées; sauf cas particulier, aucune intervention n'est prévue. Dans certaines parties rocheuses de la forêt, zones de platières ou bas de pente, la tempête a ouvert des paysages, des perspectives; le retour de la forêt ne sera pas recherché afin de conserver un certain équilibre entre les surfaces boisées et les paysages ouverts. Auparavant ces paysages étaient maintenus ouverts par les effets conjugués des incendies et du pâturage. D'autres parties de la forêt pourront ne pas être reboisées car elles présentent un intérêt écologique majeur et une très faible potentialité forestière (exemple de pins sylvestres sur grèze).

La régulation par la chasse des populations de grands animaux (cerf et biche, chevreuil, sanglier) reprend dès le début novembre. La tempête a eu pour conséquence la réduction des prélèvements lors de la dernière saison de chasse; or il est indispensable de limiter le développement des grands animaux pour se rapprocher au mieux d'un équilibre avec la forêt, les activités agricoles voisines, les riverains, la circulation automobile.

Peu à peu la forêt reprend un aspect plus avenant et les séquelles de la tempête se font moins agressives. Cela étant les sous-bois restent plus dangereux qu'avant la tempête ce qui a motivé le maintien de l'arrêté préfectoral d'interdiction. La nature nous a montré sa force et nous conduit à faire preuve d'humilité. Pour reconstituer une forêt belle et pleine de diversité notre volonté est intacte et dans un esprit d'ouverture, les forestiers s'emploient chaque jour à mener à bien leur tâche.

Jean-Marc GOUGIS
Chef du service départemental de l'ONF

MALACOLOGIE

NOTES SUR LES MOLLUSQUES DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU.

par Gérard BRUSSEaux

Cette liste n'en est qu'à son début, elle représente environ un an d'étude et peu de zones ont été prospectées, faute de temps et de personnel. Les périodes les plus favorables à l'observation de ces animaux se situent au printemps et à l'automne. En dehors de ces saisons, les seules témoins de la présence de certaines espèces sont les coquilles vides laissées sur le sol. Les espèces difficiles de petite taille n'ont pu être déterminées faute de spécialiste. Les limaces ont été recherchées que très récemment. L'avenir ne pourra qu'apporter de nouvelles données qui s'ajouteront à cet inventaire.

faune terrestre.

POMATIASIDAE

Pomatias elegans O. F. Müller .

Très localisé sur terrain calcaire et neutre sous couvert arbustif.

- parking du Cabaret Masson, IV-1999.

ENDODONTIDAE

Discus rotundatus O. F. Müller .

Très commun sous le bois mort sous taillis et en futaie acide, plus rare sur friche calcaire.

- parcelle 630, carrefour des Grands Feuillards, II-1999.

- parcelle 141, champ de manœuvres, II-1999.

- parcelle 68, sous écorces de pins coupés.

- parcelle 97, la Feuillardière, massif des Trois Pignons, Arbonne-la-Forêt.

VITRINIDAE

Phenacolimax major Férussac.

Par individus isolés sous le bois mort sous futaie et ailleurs.

- parcelle 141, champ de manœuvres, X-1998.

- parcelle 68, sous écorce de pin coupés, IV -1999.

CLAUSILIIDAE

Clausilia parvula Férussac.

Dans la litière et sous le bois mort sous futaie.

- parcelle 68, IV-1999. Sous des troncs de pins coupés.

ELONIDAE

Monacha cartusiana O.F. Müller .

En terrain limoneux découvert, prairies rases et bords de routes.

- parcelle 141, champ de manœuvres, X-1998.

- parcelle 131, VII-1998.

HELICIDAE***Candidula intersecta* Poiret.**

Sur les prairies rases, en terrain découvert, calcaire ou neutre.

- Arbonne-la-Forêt, massif des Trois Pignons, la Feuillardière, parcelle 97, IV -1999.
- parcelle 141, champ de manœuvres, IX-1998.

***Candidula gigaxii* L.**

Sur les prairies rases en terrain découvert.

- Arbonne-la-Forêt, massif des Trois Pignons, la Feuillardière, parcelle 95, IV -1999.

***Cernuella virgata* Da Costa.**

Sur les prairies rases en terrain découvert, en bordure de routes.

- parcelle 240, X-1998.

***Helicella itala* L.**

Sur les prairies rases en terrain découvert, plus courant sur terrain calcaire.

- parcelle 141, champ de manœuvres, X-1998.
- parcelle 131, VII-1998.
- le Cabaret Masson, VII-1-1998, Christian Gibeaux leg.
- massif des Trois Pignons, plaine de Chanfroy, Arbonne-la-Forêt, 13-VIII-1998, Ch. Gibeaux leg.
- massif des Trois Pignons, la Feuillardière, Arbonne-la-Forêt, IX-1998 et parcelle 97, IV-1999.

***Euomphalia strigella* Draparnaud.**

Sur les prairies rases en terrain découvert.

- parcelle 240, IX-1998.
- parcelle 141, champ de manœuvres, IX-1998.
- parcelle 95, massif des Trois Pignons, la Feuillardière, Arbonne-la-Forêt, IV-1999.

***Helicigona lapicida* L.**

Sous futaie acide, dans la litière, sous le bois mort ou sur les pierres.

- la Tillaie, VIII-1998, Ch. Gibeaux leg.
- parcelle 68, IV -1999, sous des troncs de pins coupés.

***Cepaea nemoralis* L.**

Répandu partout, mais plus courant en zone arbustive, friches, prairies, futaies, tout terrain.

- parcelle 141, champ de manœuvre, X-1998.
- parcelle 131, VII-1998.
- le Cabaret Masson, IX-1998, et le parking en IV-1999.
- le Rocher de la Salamandre, parcelle 134, IV-1999.
- parcelle 240, en face du Cabaret Masson, IV-1999.
- parcelle 68, sous futaie de pin, IV -1999.
- massif des Trois Pignons, Arbonne-la-Forêt, la Feuillardière, IX-1998, parcelle 95 et 97, IV-1999.

***Cepaea hortensis* O. F. Müller .**

Mêmes biotopes que le précédent mais moins abondant.

- parcelle 141, champ de manœuvres, X-1998.
- parcelle 134, le Rocher de la Salamandre, IV-1999.
- parcelles 95 et 97, la Feuillardière, massif des Trois Pignons, Arbonne-la-Forêt, IV -1999.

***Helix pomatia* L. (l'escargot de Bourgogne)**

Assez répandu en zones arbustives, friches et taillis.

- parcelle 240, X-1998.

- parcelle 630, carrefour des Grands Feuillards, II-1999.
- parcelle 133, en face du Rocher de la Salamandre IV-1999.
- massif des Trois Pignons, la Feuillardière, Arbonne-la-Forêt, parcelles 97 et 95, VI -1998 et IV-1999.

ARIONIDAE

***Arion subfuscus* Draparnaud.**

- parcelle 68, sous futaie de pin, IV -1999.

LIMACIDAE

***Limax cinereoniger* Wolf.**

- parcelle 68, sous futaie de pin, IV -1999.

faune aquatique.

LYMNAEACEA

***Omphiscola glabra* O. F. Müller :**

Dans la végétation des étangs et mares temporaires.

- bois des Rochettes, parcelle 814, VII-1998.

Gérard Brusseaux
membre de la Société Entomologique de France.



*Omphiscola
glabra*



Cepaea nemoralis



*Pomatias
elegans*



Candidula gigaxii



*Discus
rotundatus*



Phenacolimax major

ORNITHOLOGIE

NOTE SUR LE DECLIN ALARMANT DU PIC CENDRE *Picus canus* DANS LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU

par Jacques COMOLET-TIRMAN¹

Abstract : *rapid decline of the Grey-headed woodpecker in Fontainebleau Forest, Seine-et-Marne, France. Review of possible causes including climate change and interspecific competition.*

Key-words : *Grey-headed woodpecker, Picus canus, decline, Fontainebleau Forest, Seine-et-Marne, France.*

Le Pic cendré est le plus rare de nos pics. Sa population francilienne était estimée à environ 50 couples en 1995 (LE MARECHAL et LESAFFRE, 2000), répartis principalement dans les forêts du sud de la Seine-et-Marne (en particulier Fontainebleau), mais aussi dans le Val-de-Marne (Bois Notre-Dame). Quelques années plus tôt, un minimum de 50 couples était avancé pour caractériser la population du massif de Fontainebleau (ROCAMORA, 1994). A cette époque, les contacts étaient fréquents partout en forêt (y compris par exemple aux abords de l'Etang de Sermaize lors de sorties d'observation des oiseaux d'eau en fin d'hiver) voire même dans des jardins en bordure de forêt (je me souviens d'une observation à Bois-le-Roi chez J. et Y. SCHNEIDER le 17 juillet 1992). Alors qu'en 1999 l'espèce était encore contactée dans certaines de ses localités habituelles (les Evées, la Gorge aux Néfliers, environs de la Tillaie, la Plaine du Rosoir), à l'heure où j'écris ces lignes l'ANVL n'a connaissance d'aucune observation pour l'année 2000 en forêt de Fontainebleau, bien que l'espèce y ait été recherchée par plusieurs observateurs. Toutefois, l'espèce a fait l'objet d'un contact en avril 2000 dans la forêt des Trois Pignons (A. MARCHAND).

Les causes possibles du déclin

L'intérêt de la conservation des vieux arbres pour la sauvegarde du Pic cendré est illustré par l'Office National des Forêts sur son site internet (« les arbres morts, richesse de la forêt »). Mais des mesures ponctuelles comme les bouquets de vieillissement sont-elles suffisantes pour garantir son maintien ? Comme le souligne une étude réalisée sur le Bois Notre-Dame, un territoire de Pic cendré comporte nécessairement une certaine part de milieu ouvert (clairière naturelle, lande...) : l'espèce peut donc être menacée par le reboisement des milieux ouverts intra-forestiers (LEITAO, 1996), pratique qui entraîne en outre une réduction de certaines espèces proies (notamment des fourmis). Ainsi, la disparition de l'espèce en Plaine du Rosoir (parcelle 432) a-t-elle coïncidé avec le moment où la parcelle voisine où les oiseaux allaient se nourrir est devenue moins favorable du fait de la croissance des jeunes pins.

Les deux causes les plus souvent invoquées pour tenter d'expliquer le déclin du Pic cendré sont l'intensification des méthodes sylvicoles d'une part, les relations interspécifiques d'autre part, notamment la concurrence avec le Pic vert (CUISIN, 1999). Toutefois, des raisons liées à l'évolution du climat pourraient aussi entrer en ligne de compte, et fragiliser les populations les plus marginales. Il ne faut pas oublier que le Pic cendré est avant tout une espèce du domaine biogéographique continental, qui est donc en situation limite de son aire de répartition dans toutes ses localités de l'ouest de la France (notamment en Ile-de-France, mais aussi par exemple dans le bocage normand). Contrairement à certaines espèces méditerranéennes ou atlantiques, les changements climatiques joueraient donc plutôt en sa défaveur.

¹ 62 avenue de la forêt, 77210 AVON

Le point sur les relations interspécifiques dans le massif de Fontainebleau

A Fontainebleau, on peut observer 6 espèces de pics (ainsi qu'une 7^{ème} espèce apparentée aux pics mais migratrice, le Torcol).

Deux espèces sont de taille supérieure au Pic cendré ; ce dernier doit laisser la place aux Pics noir et vert en cas de compétition pour un gîte ou site de nidification (CRAMP, 1985) : "Generally subordinate to *P. viridis* in disputes over roost- or nest-holes (...). Generally subordinate also to *D. martius*". Toutefois, le Pic cendré pourrait bénéficier de la présence du Pic noir lors de la recherche de nourriture (CRAMP, 1985, SAARI. & SÜDBECK., 1997)

Le Pic noir *Dryocopus martius*, élément maintenant incontournable de l'avifaune du massif et relativement facile à observer, y a fait son apparition en 1963. A partir de cette date, ses effectifs n'ont cessé de progresser, favorisés par l'enrésinement du massif, jusqu'à arriver aujourd'hui à une quasi « saturation » du milieu, compte tenu de ses exigences en matière de territoire (de l'ordre du km²).

Le Pic vert *Picus viridis* est sans doute le moins strictement forestier des pics. Les fourmis constituent une part importante de son alimentation, et il vient les chercher au sol. Nous manquons de données fiables sur l'évolution de ses effectifs, mais il semble qu'il soit au minimum stable, voire quelque peu en progression. La récente tempête de décembre 1999 a d'ailleurs pu jouer en sa faveur, lui permettant de coloniser des territoires jusqu'à trop fermés.

Les trois espèces du genre *Dendrocopos* (Pics épeiche, mar et épeichette) sont inférieures en taille au Pic cendré. Le Pic mar *Dendrocopos medius*, espèce emblématique des réserves intégrales et des vieilles chênaies, y est présent de longue date. Comme l'a démontré une récente enquête, ses effectifs sont en augmentation, et il est possible de l'observer presque partout... en dehors des monocultures de résineux !

Quelles parts peuvent jouer les interactions complexes au sein de la « guildes » des pics, en particulier entre les trois plus grandes espèces ? C'est ce que nous allons essayer de voir au travers de quelques observations, et notes comportementales.

Interaction avec le Pic noir

Je n'ai pas connaissance d'interaction directe entre le Pic noir et le Pic cendré. Toutefois, le 16 avril 2000, en Plaine du Rosoir, j'observe un Pic noir tambourinant en lisière de la parcelle 432, puis vers la parcelle 503, se servant de postes de chant utilisés auparavant par le Pic cendré ! Malgré de longues recherches, celui-ci n'a pas été contacté dans ce secteur au printemps 2000, alors qu'il était présent en 1999.

Interaction avec le Pic vert

Le 22 mai 1999 je remarque un Pic cendré mâle en Plaine de Macherin (qui n'était pas à ma connaissance un site habituel d'observation pour l'espèce) près de la route D11 ; d'abord observé à faible hauteur, il a été dérangé par un Pic vert qui l'a obligé à partir en prenant sa place. Ensuite, le Pic cendré s'est perché en haut d'un arbre d'où il a lancé plusieurs séries de chant.

Densités comparées du Pic vert et du Pic cendré en forêt de Fontainebleau

SIBLET (1988) attribue à une mauvaise connaissance de l'espèce les qualificatifs d'accidentel donnés par les auteurs anciens au Pic cendré. D'ailleurs, selon J. DE FRESCHVILLE cité par VIVIEN (1969), "dans la forêt sèche de Fontainebleau" celui-ci aurait été "aussi fréquent que le Pic vert" dans les années 1950. Selon SPITZ (1972) on comptait environ 2 territoires de Pic vert pour 1 territoire de Pic cendré vers 1970. Toutefois, la discrétion du Pic cendré nécessitait un nombre plus important de visites pour mettre en évidence ces territoires (rendement de 15% pour le Pic cendré contre 26% pour le Pic vert). Vingt années plus tard, VANSTEENWEGEN (1992) analysant la première année des résultats du programme STOC (programme national de suivi du niveau



Photographie Y. MULLER (Pic cendré *Picus canus* femelle)

d'abondance des populations d'oiseaux) mis en œuvre par l'ANVL note une bonne présence du Pic cendré dans le nord de la forêt (notamment dans le secteur de la Boissière). Sur 117 relevés de l'année 1991, on notait 9 contacts avec *Picus canus* pour 28 contacts avec *Picus viridis* (VANSTEENWEGEN, comm. pers.) ce qui, compte-tenu de ce qui a été dit sur les rendements, ne permet aucunement de discerner une tendance.

Déclin près de Bois-le-Roi (données communiquées par Jean SCHNEIDER)

En 1988, sur un total de 50 sorties matinales en période favorable, 33 sorties (66%) ont permis de contacter le Pic cendré. Après un déclin apparent en 1989 (15%), les contacts se sont faits à nouveau plus fréquents en 1991 (25%), en 1994 (26%) et surtout en 1996 (55%) pour chuter à nouveau en 1997 (15%). D'autre part, analysant ses données du programme STOC limitées à la première période de prospection (soit du 10 avril au 8 mai) de 1991 à 1996, Jean SCHNEIDER donne seulement 2 contacts avec le Pic cendré pour 12 contacts avec le Pic vert. Il fait également remarquer qu'un des points de relevés avait permis d'observer le Pic cendré en 1991, alors que les années suivantes il n'y contactait que le Pic vert.

Exemple de disparition sur un site : la Mare aux Fées et la Gorge aux Loups

Ce site hébergeait environ trois couples jusque vers 1994-1995. Le chant de plusieurs Pics cendrés mâles y était alors fréquemment entendu depuis la Mare aux Fées. En 1996, il n'y avait apparemment qu'un seul mâle chanteur. Je n'ai pas d'observations ultérieures (1997-2000) pour le site.

Remarque sur les imitations

Le chant du Pic cendré, caractéristique par son timbre flûté et son tempo ralenti, est relativement aisé à imiter en sifflant. Il est aussi à l'occasion imité par certaines espèces d'oiseaux. Ainsi, j'ai pu enregistrer un Merle noir le 27 mars 1994 à la Mare aux Fées qui reprenait ces motifs typiques. Plus étonnante, cette Grive musicienne entendue le 2 avril 2000 en Plaine du Rosoir (parcelle 432), puisqu'elle imitait le Pic cendré après sa disparition probable du site !

Remarque sur les effectifs en 1997

Le chiffre de 12 territoires estimés au printemps 1997 (COMOLET-TIRMAN, 1997 ; SPANNEUT, 1998) doit rétrospectivement être considéré avec prudence. En effet, malgré le caractère partiel de la prospection, il pourrait être surestimé si l'on considère que des oiseaux isolés peuvent chanter plus souvent (déteabilité accrue) et se déplacer sur des distances importantes, à la recherche à la fois d'un territoire favorable et d'un partenaire. Une année plus tard, la synthèse ANVL du printemps 1998 ne mentionnait plus que 5 secteurs (SPANNEUT, 2000).

Conclusion

Sommes-nous en présence d'une éclipse passagère due à la variabilité comportementale caractérisant cette espèce discrète, ou à des événements (tempête ?) qui auraient perturbé les parades des quelques couples restants ? S'agit-il au contraire d'une quasi-disparition annoncée, soit définitive, soit temporaire selon le phénomène des pulsations d'aire décrit par VANSTEENWEGEN (1998) ? Quelle est la situation récente dans les régions voisines ? Cette note, qui pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, devrait inciter les naturalistes à porter une attention particulière à cette espèce. Le programme STOC, réalisé par l'ANVL durant la première moitié des années 1990, n'aura pas permis de cerner l'évolution critique des effectifs de cette espèce, sensible surtout dans la deuxième moitié de la décennie. En conclusion également, il semble incontournable qu'un nouveau programme de suivi de l'avifaune soit mis en place à Fontainebleau, en particulier sur les réserves.

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux observateurs qui ont bien voulu me faire part de leurs données, et plus particulièrement André MARCHAND et Jean SCHNEIDER. Ma gratitude va

également à Yves MULLER pour m'avoir autorisé à reproduire la superbe photographie qui illustre cet article.

Références

- COMOLET-TIRMAN, J. (1997). - Les oiseaux de la forêt de Fontainebleau. *Bull. Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, 73 : 12-22.
- CRAMP, S. (1985). - The birds of the Western Palearctic, Vol. IV Terns to Woodpeckers. Oxford University Press.
- CUISIN, M. (1999). - Le Pic cendré. In ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., *Oiseaux menacés et à surveiller en France, liste rouge et priorités*. SEOF / LPO : 412-413.
- LEITAO, A. (1996). - Influence de la structure végétale sur la distribution du Pic cendré *Picus canus*, du Torcol fourmilier *Jynx torquilla* et de l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* dans une forêt domaniale péri-urbaine ; conseils de gestion sylvicole pour la conservation de la biodiversité forestière. Mémoire de stage de D.E.A. Environnement, Temps, Espaces, Sociétés. Museum national d'Histoire naturelle, Paris.
- LE MARECHAL, P. et LESAFFRE, G. (2000). - *Les oiseaux d'Ile-de-France, l'avifaune de Paris et de sa région*. Editions Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. (1994). - *Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France*. Ministère de l'Environnement/LPO, 339 p.
- SAARI L. & SÜDBECK P. (1997).- Grey-headed Woodpecker in HAGEMEIJER W.J.M. & BLAIR M.J. (eds). The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance. T & AD POYSER, London, pp. 442-443.
- SIBLET, J.-Ph. (1988). - *Les oiseaux du massif de Fontainebleau et des environs*. Lechevalier & Chabaud, Paris.
- SPANNEUT, L. (1998). - Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marnais et de ses proches environs, printemps 1997. *Bull. Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, 74 : 66-74.
- SPANNEUT, L. (2000). - Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marnais et de ses proches environs, printemps 1998. *Bull. Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, 76 : 66-75.
- SPITZ, F. (1972). - Répartition et densités d'oiseaux nicheurs dans la réserve biologique de la Tillaie (forêt de Fontainebleau). *Bull. Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, 48 : 27-32.
- VANSTEENWEGEN, C. (1992). - Suivi de quatre zones forestières en forêt de Fontainebleau par la méthode des échantillonnages ponctuels à rayon variable. Discussion méthodologique et premiers résultats. *Bull. Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, 68 : 68-98.
- VANSTEENWEGEN, C. (1998). - *L'histoire des oiseaux de France, Suisse et Belgique ; l'évolution des populations, le statut des espèces*. Delachaux et Niestlé.
- VIVIEN, J. (1969). - Le Pic cendré en forêt de Fontainebleau. *Bull. Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, 45 : 8-9.

BATRACOLOGIE

LA REGRESSION DU PELODYTE PONCTUE *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1802) LE LONG DES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE EN AMONT DE BRAY-SUR-SEINE

par Jean-François CART¹

La connaissance de la répartition du Pélodyte ponctué, *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1802), dans cette région est très limitée et peu détaillée quant à la localisation des observations. De plus, cet animal est mal connu même quand il est localement bien représenté. Collin de Plancy (1878) le cite comme rare. Patrick Grange le considère également comme rare dans la région Champagne-Ardenne : il mentionne, en 1995, six stations dans l'Aube, dont une d'où le batracien a déjà disparu. Il estime que les populations de ce batracien sont en déclin mais ne présente pas d'arguments pour étayer son affirmation. La LPO de Champagne-Ardenne, que j'ai contactée en 1999, a pu m'indiquer sept villages (Bar-sur-Aube, Chaumesnil, Fontaine, Montceaux-les-Vaudes, Perthes-les-Brienne, Petit Mesnil, et Poivres) où ce crapaud avait été observé, mais sans pouvoir préciser l'emplacement exact des amphibiens. Monsieur Stéphane Rossi enfin m'a indiqué une station dans la région de Bar-sur-Seine, au sud-est d'Essoyes, au pied du bois de la Pissière.

La reconnaissance du chant du mâle en période de reproduction permet de prospecter assez rapidement les secteurs favorables au Pélodyte. J'ai ainsi pu découvrir douze nouvelles stations proches de la Seine et de l'Aube. Je suis également allé visiter deux stations indiquées par la LPO. Je n'ai pas pu retrouver celle de Poivres qui se trouve peut-être dans l'enceinte du camp militaire de Mailly.

1°) Où chercher le Pélodyte dans les vallées de l'Aube et de la Seine ?

L'écologie du Pélodyte est rarement détaillée, en général il est indiqué que c'est un animal pionnier, qui occupe des milieux temporaires, et qui se trouve dans les grandes vallées et dans les carrières ou gravières. Il recherche la proximité de points d'eau divers. Le plus intéressant nous est révélé par A. Livory : « Dans presque tous les cas, le milieu est ouvert, sans arbre, à peine ombragé parfois par quelques saules. » Cette description correspond également à celle donnée par Toxopeus et al.

Dans la région qui nous intéresse, ces affirmations sont assez justes mais demandent à être précisées. En effet, la vallée de la Seine, c'est-à-dire son lit majeur, est mitée par les gravières mais il ne s'y trouve point de Pélodyte, le niveau d'eau de ces gravières dépend des hauteurs de crues du fleuve dont les fluctuations sont trop rapides pour permettre le développement complet des têtards avant assèchement. A l'exception d'une, toutes les stations que j'ai pu découvrir sont donc proches de la vallée, mais à l'écart de l'influence des crues du fleuve. Le sol étant constitué d'alluvions perméables, le niveau des mares à Pélodyte dépend essentiellement de celui de la nappe phréatique superficielle, qui monte en hiver. Celui-ci connaît des fluctuations saisonnières régulières avec un étiage à l'automne et un niveau maximal au printemps. Souvent ces mares sont proches ou reliées à un petit ruisseau temporaire qui se jette dans la Seine ou l'Aube. Ce ruisseau se remplit en janvier et s'assèche en juin ou juillet. Parfois, ce ne sont que des mouillères accolées à un petit bois, perdues au milieu des champs.

La prospection systématique du Pélodyte doit donc cibler tous les marais qui débordent du lit majeur des rivières, les petits affluents temporaires des grosses rivières et toutes les zones qui restent inondées au printemps alors que le fleuve n'est pas en crue. La Bassée et les secteurs inondés par la

¹ 15, avenue du général de Gaulle, 10400 Nogentsur-Seine

crue sont à exclure de la carte de répartition du Pélodyte, sauf si localement des affleurements de la nappe compensent l'étiage de la rivière, ce que je n'ai encore pas trouvé.

Je considère qu'une localité n'est viable pour le Pélodyte que si les conditions sont remplies pour qu'il ponde, que ses pontes puissent éclore et les têtards se métamorphoser. Tous les sites où j'ai pu voir des pontes de Pélodytes ont le même profil :

- Zone de ponte peu profonde et ensoleillée résultant d'une inondation temporaire.
- Zone plus profonde pour que les têtards se réfugient quand l'eau baisse.
- Situation géographique à l'abri de l'influence des étiages du fleuve.

Lorsque l'un des facteurs manque, il n'y a pas de Pélodyte. La destruction d'une mare peut donc être le fait d'un comblement, d'un recalibrage ou creusement, ou d'un boisement supprimant la lumière et la chaleur du soleil. L'évolution naturelle de ce type de mare en l'absence de pâturage ou de fauche va vers une fermeture du milieu et la disparition des lieux de ponte. Le labourage de la zone utilisée par les crapauds pour la ponte n'est nullement gênant si il est suivi d'un semis ou d'une mise en jachère, il ne peut être réalisé qu'en période sèche et empêche la colonisation arbustive.

L'origine naturelle des populations de batraciens se pose toujours en présence d'amphibiens dans des sites fortement anthropisés. Pour les sites que j'ai observé, il semble que l'on soit, dans la plupart des cas, en présence de mares naturelles. J'imagine fort bien qu'à l'origine, des herbivores sauvages et éventuellement des feux naturels ont entretenu l'ouverture du milieu dont a besoin le Pélodyte. Le rôle du lapin avant les années 60 et la myxomatose n'était certainement pas négligeable dans la stabilité des milieux face au boisement. Ces prairies étant par ailleurs des pâtures pour ruminants d'élevage.

2°) Les stations observées, leur devenir probable.

Les localités sont indiquées d'est en ouest.

Chaumesnil (10) : Le site que Stéphane Bellenoue m'a indiqué est une mouillère au milieu des champs. Cette mare est en cours de comblement par des déchets agricoles ; ce site aura certainement disparu avant 5 ans, et vu son état actuel, on peut le considérer comme déjà détruit. Il persiste quelques Pélodytes mais les conditions de leur reproduction ne sont plus remplies. Une partie des batraciens a colonisé une gravière proche, mais je doute qu'une population stable puisse s'y maintenir, car les berges sont trop abruptes et si actuellement une forte densité de larves de *Chaoborus sp.* indique l'absence de poissons, je ne pense pas que cette situation puisse durer.

Petit-Mesnil (10) : En 2000, j'ai pu constater la reproduction du Pélodyte au bord d'une gravière aménagée en frayère à brochet. Ce site est remarquable du fait de la présence d'alevins de brochets mélangés aux têtards de ce batracien. Ce site relativement récent a été colonisé par des animaux issus d'une population proche qui pourrait être celle de Chaumesnil. La pérennisation de ce site implique une gestion régulière de la végétation. L'accès n'est pas facile pour des engins de fauche et il est à craindre que les saules n'envahissent le lieu et, par leur ombre, ne fassent disparaître la frayère. En 1999, les Pélodytes chantaient dans des mares formées par un parcours de moto-cross, il ne me semble pas que ce site, non réoccupé en 2000, soit viable du fait d'un assèchement trop précoc. La survie de cette colonie de crapauds en l'absence de gestion pour empêcher le boisement par les saules ne devrait guère dépasser 10 ans.

Le Chêne (10) : A l'est du village, la station était signalée en 1995 pour le crapaud calamite. J'y ai entendu un Pélodyte au printemps 2000 alors que je voulais vérifier la présence du Calamite après le déversement de pulpe de betterave dans et autour de la mare à l'automne 1999. Les dégâts provoqués par les rejets de pulpe m'incitent à penser que les conditions de survie d'une colonie de Pélodytes ne

sont plus remplies. Il faudrait réhabiliter la mare rapidement tant que survivent encore quelques reproducteurs. Il n'est pas exclu qu'une autre population proche et méconnue existe.

Pouan-les-Vallées (10) : Présence de quelques Pélodytes dans le marais en 2000. Je ne les avais pas trouvés en 1998 et 1999. Ces animaux me semblent venir de Bessy qui se trouve assez proche. L'absence de frayères favorables et des déversements de déchets agricoles effectués tous les ans par un agriculteur ne me permettent pas d'envisager la présence durable d'une colonie. Pour cela, il faudrait réaliser quelques aménagements (débroussaillage).

Bessy (10) : Dans ce petit marais au sud du village subsiste une assez belle colonie de Pélodytes. Cependant, si la reproduction a été bonne en 1998, elle a été moyenne en 1999 et mauvaise en 2000. En effet, le niveau d'eau a considérablement varié. La hauteur actuelle des nappes ne me laisse pas présager une bonne année 2001, à moins que des débordements inattendus ne constituent de nouvelles frayères. Par ailleurs, la zone de reproduction de 1998 reçoit des déchets végétaux, et des plantations récentes d'arbres pourraient provoquer trop d'ombre. La majorité des pontes en 2000 ont eu lieu dans un fossé et les têtards auraient été asséchés avant métamorphose si des larves de dytiques ne les avaient tous mangés. Sans intervention, la colonie va régresser avant 10 ans et, en fonction du niveau des nappes et de la végétation, pourrait disparaître.

Charny-le-Bachot (10) : Colonie située au sud du village dans une carrière de craie au milieu des champs. La crayère ne semble plus exploitée. Le seul risque est le comblement de ce trou par des déchets d'origine agricole et des gravats car des déversements ont déjà eu lieu. Sinon, la petite colonie pourrait survivre au moins 10 ans sans intervention. Cette carrière est connue des géologues locaux (Pierre Benoit Méry-sur-Seine) pour une faille apparaissant dans la craie, qui témoignerait d'une activité sismique passée.

Droupt-Sainte-Marie (10) : Un marais temporaire à l'ouest du village présente plusieurs zones de reproduction. La plus favorable cette année se trouvait sur un chemin inondé. Cela implique donc qu'il soit un jour remblayé pour assurer son rôle de chemin, ce qui occasionnera la destruction de la frayère. Un autre secteur envahi au printemps par la végétation ayant été « girobroyé » cet été, sera certainement favorable l'année prochaine. Plusieurs autres emplacements seraient tout à fait convenables si les broussailles étaient dégagées. Ce lieu ne présente pas de problèmes à court terme ; cependant le comblement de la mare du chemin va diminuer le taux de reproduction, et sur le long terme, ce marais ne peut se passer de mesures de gestion.

A l'est du village, j'ai pu entendre et voir en 1999 un mâle isolé qui chantait. Je ne considère pas qu'il ait été dans un biotope favorable et qu'une colonie puisse se développer sur ce site.

Saint-Oulph (10) : Armance. Le Pélodyte s'y reproduit sur toute la longueur du ruisseau temporaire. Toutefois ici aussi la végétation tend à coloniser les frayères. En 2000, un des secteurs les plus attractifs pour la ponte se trouvait dans une jachère. Une ornière occasionnée par le labour empêchait les têtards de rejoindre l'eau profonde lors de la baisse de l'eau. La quasi totalité des pontes aurait été détruite sans intervention de ma part. Il n'y a pas de risques immédiats sur l'ensemble du site malgré la forte mortalité des têtards. Mais il serait utile de surveiller ce site remarquable et de prévoir quelques aménagements simples afin de limiter la destruction des pontes par assèchement et d'améliorer le taux de reproduction. Le propriétaire actuel m'a indiqué que la source était il y a moins de cinquante ans entourée de pâtures. Aujourd'hui ce ne sont que bois inondés en hiver et champs labourés.

Saron-sur-Aube (51) : Ici aussi existe une belle colonie. Il y a plusieurs zones de frai, mais toutes sont en cours de comblement et auront disparu avant 10 ans. Des tas de terre dont les derniers ont été déposés en septembre 2000 attendent d'être étalés pour combler des parties de champs qui sont inondées et où peut se reproduire le Pélodyte. La mare en limite nord du village reçoit tous les ans des tontes de gazon. La frayère située à l'est, au bord du Sarondé, sera comblée cette année par la terre de



Site de reproduction du Pélodyte ponctué à Fontaine-Fourches -77- (Cliché Jean-François CART)



Ponte de Pélodyte ponctué (Cliché Jean-François CART)

soubassement d'un bâtiment construit en limite de zone inondable. Enfin deux autres mares également à l'est sont trop peu profondes pour assurer une reproduction annuelle.

Pars-les-Romilly (10) : Probablement la plus forte population de Pélodyte de la région. Il existe plusieurs secteurs de reproduction, mais aussi de nombreux périls sur les marais de cette commune. Dans le village, une mare est en cours de comblement afin de créer des terrains à bâtir. Dans les champs, à l'ouest du village, certaines mares sont envahies par les saules, d'autres ont été drainées. Enfin, des balles de paille et des pommes de terre ou des oignons sont régulièrement déversés dans les trous qui finissent par disparaître. L'ensemble, s'il n'est pas comme à Saron en péril à court terme, se dégrade très rapidement. Il ne se passe pas une année sans destruction partielle.

Esclavolles-Lurey (51) : J'ai entendu les chants de plusieurs Pélodytes au niveau d'un des deux ponts sur lesquels passe la rue principale, celui le plus à l'ouest. Mais je n'ai pas recherché la mare de reproduction qui semble se situer dans des propriétés privées et closes.

Melz-sur Seine (77) : Petite colonie dans un champ au nord du village, qui disparaîtra quand les peupliers auront grandi ; moins de 10 ans de répit.

Fontaine-Fourches (77) : Ce site découvert en 1999 au nord du village dans des mares temporaires a subi un remembrement la même année. Le site de reproduction des Pélodytes a été considérablement remanié, pour ne pas dire détruit. Il faudra attendre plusieurs années pour savoir si les reproducteurs survivants trouveront une mare de substitution. Il est regrettable de constater que l'administration continue à subventionner la destruction de zones humides au mépris de la loi sur l'eau.

Les Grands Pleux (Forêt de Sourdun, 77) : Ce site à l'ouest du croisement de la route qui mène à la ferme du même nom est en cours de comblement, plus que deux bennes pour achever le remblaiement de cette mare. Des branchages et gravats ont été déposés entre l'été 2000 et janvier 2001. Ce site mérite qu'on s'y attarde. En effet, c'est le seul qui ne soit pas creusé dans les alluvions de la vallée. Son sous-sol est constitué de glaise. Le niveau de cette mare dépend donc essentiellement de la pluviométrie. Cela indique qu'il est possible de trouver d'autres mares à Pélodyte sur le plateau.

A ces sites, je souhaite ajouter deux localités, Gélannes, et Dierrey-saint-Julien, qui sont géographiquement compatibles avec la présence du Pélodyte, et où des témoins locaux assurent qu'avant ils entendaient chanter des crapauds. J'ai donc tout lieu de penser qu'il y était, et a disparu au détour d'aménagements agricoles.

Par ailleurs il conviendrait aussi de citer tous les marais temporairement inondés qui bordent l'Aube, la Seine et la Barbuise comme étant d'anciennes stations de Pélodytes punctatus. En effet, dans tous les marais de ce type, si la présence d'une mare adaptée à l'écologie du Pélodyte existe, je n'ai jamais vu qu'il ne l'occupe pas. Je pense que l'espèce était beaucoup plus présente que ne l'estimait Collin de Plancy, mais c'est un animal très discret que je n'ai jamais trouvé en dehors de sa période de reproduction, et même à ce moment, si il s'entend bien, il n'est pas facile de le voir. Cette opinion était déjà celle de Monsieur de Sinety en 1855, il rapporte que le Pélodyte est considéré comme rare à l'époque en France, mais que lui le trouve fréquemment dans le canton de Montereau.

3°) Les raisons des destructions de mares.

La valeur biologique de ces mares et marais temporaires, tant dans leur rôle épurateur que par la conservation d'une faune et d'une flore spécifiques, n'a pas d'intérêt pécuniaire immédiat pour les acteurs locaux. La disparition de l'élevage rend inutiles les pâtures qui étaient inondées en hiver et donnaient une herbe de bonne qualité au printemps. L'étude d'impact effectuée lors du remembrement de Méry-sur-Seine à Vilette, bien que soulignant l'intérêt des zones humides et la nécessité de les conserver, néglige la présence des Pélodytes ainsi que des autres batraciens. Certains

aménagements comme la plantation d'arbres ou la création de chemins ont donc été réalisés en ignorant totalement leurs effets négatifs sur les populations d'amphibiens. Celle réalisée à Fontaine-Fourches qualifie les mares temporaires de mares asséchées leur ôtant ainsi tout intérêt écologique et justifiant leur destruction.

Le souci de rentabilité les transforme donc soit en bois de peupliers soit en terre agricole après drainage ou remblai. Le creusement pour installer des poissons n'est pas très courant dans notre région. Cependant, une tentative infructueuse a été réalisée sur l'Armanche à Saint Oulph. Cela nous permet d'observer des fluctuations de la hauteur de la nappe de plus de trois mètres entre mai et septembre.

La mécanisation agricole permet aujourd'hui à un agriculteur de transporter plusieurs dizaines de tonnes en un seul voyage, et la culture de pommes de terre et d'oignons produisant après triage un grand volume de déchets, il est pratique de s'en débarrasser dans un trou considéré comme inutile, avec l'arrière-pensée de le mettre ultérieurement en culture. Souvent aussi ce sont des particuliers anonymes qui n'ont pas perdu l'habitude de jeter leurs ordures dans la décharge municipale. Cette décharge étant fermée, n'importe quel trou fera donc l'affaire. La loi sur l'eau n'est pas appliquée car le plus souvent les mares font moins de 1000 m² et les déversements concernent des surfaces encore plus petites. De plus, les gardes chargés de la police de l'eau se lassent de dresser des procès-verbaux qui n'aboutissent pas. La fermeture de la sucrerie de Bray-sur-Seine va provoquer une augmentation de l'activité de celle de Villette-sur-Aube. La conséquence immédiate va être l'augmentation des déchets, pulpe de betterave et de terre de lavage. Le transport de ces déchets étant onéreux, des solutions locales devront être trouvées. Les agriculteurs ne manqueront pas d'utiliser cette aubaine pour remblayer les trous qui empêchent de labourer droit.

4°) Autres raisons de la disparition des amphibiens dans ce secteur.

En dehors de la disparition directe des mares par comblement, l'atteinte générale à l'environnement est défavorable au Pélodyte. Outre l'utilisation de pesticides, le drainage des marais puis l'irrigation à outrance accélèrent la baisse de la nappe au printemps. Certains marais (Mesgrigny, Vouarces, Gélannes ...) étant drainés de manière efficace, ne sont donc plus en eau assez longtemps pour permettre la métamorphose des Pélodytes. A Bessy, Droupt-Sainte-Marie... la baisse précoce de l'eau en juin, occasionnée par des pompages, souvent effectués à moins de dix mètres des mares, diminue les chances de survie des têtards. L'irrigation est un phénomène trop récent pour qu'une évaluation de son impact à long terme sur les batraciens puisse être effectuée. Mais, selon mes observations qui confirment l'opinion d'Alain Livory et celle de Renner, les populations de Pélodytes connaissent des bonnes et des mauvaises années en terme de reproduction. Une année qui en temps normal serait moyenne pourrait devenir mauvaise si l'irrigation assèche les mares quelques jours plus tôt. Cela répété tous les ans aura obligatoirement un effet négatif sur les effectifs du crapaud, ainsi que sur ceux de ses compagnons de mare, les tritons ponctués et crêtés (*Triturus vulgaris* et *Triturus cristatus*), et les grenouilles agiles (*Rana dalmatina*). Les effets des pompages pourraient être compensés par un approfondissement adapté des mares.

De même si des zones humides comme à Fontaine-Fourches sont globalement indépendantes du niveau de la Seine, du fait des drainages, elle en ressentent les variations de niveau. Au printemps 2000 la Seine, sous l'effet de l'action du barrage réservoir du lac de la forêt d'Orient, a vu sa cote baisser de 60 cm en trois jours. Cela a provoqué l'assèchement de nombreuses pontes de *Rana dalmatina* en Bassée mais aussi une baisse subite de 10 cm du niveau des mares de Fontaine-Fourches.

5°) Mesures à prendre pour conserver ce crapaud.

Tout d'abord, il faut informer les administrations et les acteurs locaux de l'existence de ce crapaud et des périls qui le menacent afin d'éviter les destructions par ignorance. Ensuite, donner à ces mares temporaires un statut qui leur assure une reconnaissance en tant que spécificité écologique à part entière. En effet, ces mares temporaires abritent proportionnellement un plus grand nombre d'espèces rares que des mares permanentes. Enfin, reconstituer des biotopes et recréer des mares pour désenclaver les populations de *Pélodytes* trop isolées et redonner une dynamique de métapopulation entre les différentes implantations relictuelles de ce crapaud. En effet, *Toxopeus* a observé que des mâles capturés et marqués dans une mare une année étaient trouvés dans une autre distante de 300 m l'année suivante. J'ai également remarqué que les lieux de ponte variaient dans un même secteur d'une année sur l'autre.

La pérennisation des frayères à *Pélodytes* passe par des accords avec les agriculteurs qui ont un rôle à jouer sur le long terme pour éviter la recolonisation arbustive des mares. L'entretien pourra parfois simplement consister à labourer périodiquement une partie de la mare, ou à la faucher une fois par an. Il sera également bon de revoir les différents états de la nature. Actuellement, ne sont considérés que trois possibilités : les champs cultivés, les étangs et les bois. Dans les remembrements, protéger la nature signifie reboiser. L'existence de zones ouvertes non cultivées semble être un outrage à notre société qui les considère comme abandonnées. Ces espaces qui étaient pâturés de manière extensive étaient pourtant la règle il y a peu et de nombreuses espèces s'y étaient adaptées. Leur préservation passe par la reconstitution de ces landes.

Conclusion :

Il est difficile de faire une prédiction sur le devenir d'une espèce, ou l'évolution d'une mare. Cependant, sur les 13 sites dont j'ai pu observer les mares de reproduction :
Cinq (4,5,6,9,10) subissent régulièrement des déversements d'ordures et des comblements partiels. Les cinq ont reçu leur lots d'ordures cette année.
Quatre (1,3,13,14) ont potentiellement disparu, remblayé totalement ou presque.
Un (9) aura fortement diminué ou disparu avant 5 ans.
Trois (2,7,8) ne sont pas actuellement en danger, mais leur maintien nécessite des mesures de gestion.
Le dernier (12), ayant été planté de peupliers disparaîtra de lui-même, proprement, sans faire de bruit.

Si les délais que j'indique peuvent être discutés, la dégradation de ces milieux par l'homme ne l'est pas. Sans parler des sites détruits avant tout inventaire, actuellement 70% des mares que j'ai observées subissent des dégradations tous les ans, et 30% d'entre elles sont détruites ou tout près de l'être. Au rythme actuel, il est à craindre que près de la moitié de la population de *Pélodytes* ponctués aura disparu avant 5 ans, et je ne peux assurer pouvoir en trouver dans 20 ans. Cela n'est hélas pas le propre de notre région. A. Livory se plaint de la destruction de mares dans la Manche, l'association Perche Nature note : «Remembrement, passage de TGV et de nouvelles routes, comblement de mares sévissent sur notre secteur d'observation», et P. Joly et A. Morand concluent « Les habitats aquatiques de ces espèces (*Pélodyte* ponctué et *Rainette* verte) sont à l'heure actuelle les plus vulnérables...Les sites temporaires sans poissons, éloignés du fleuve, sont les plus exposés à l'assèchement... ».

Seule une large action au niveau régional et national, associant protection et réaménagement de sites pourra sauver cette espèce dont le déclin s'accélère bien plus qu'on ne peut l'imaginer. Il faut assurer rapidement la conservation des sites actuels avant la disparition des reproducteurs. Cet inventaire ne prétend pas être exhaustif, mais sur le secteur étudié, il ne doit pas en être loin. S'il reste quelques localisations à trouver, je suis certain que leur avenir est semblable à celui des stations que j'ai mentionnées. En effet, la disparition de ce crapaud est le reflet des rapports que notre société

entretient avec les espaces naturels. Le Pélodyte n'est qu'un des éléments de la vie de ces milieux entre terre et eau. C'est le plus facile à observer, il doit être l'ambassadeur de ces dizaines d'organismes adaptés aux mares temporaires, mollusques, crustacés, insectes, plantes... Sa disparition signera celle de tout un écosystème.

Bibliographie

Gervais M. (1995).- *Atlas des amphibiens du Perche et de la vallée du Loir*. Perche Nature Maison Consigny 41170 Mondoubleau. P. 3, 16-19, 39.

Grange P. (1995).- *Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de Champagne-Ardenne*. L'Orfraie, numéro spécial. LPO Champagne Ardenne, 4, place du Mal. Joffre B.P. 27 51301 Vitry-le-François. P. 31.

Joly P. et Morand A. (1997).- *Diversité des stratégies d'histoire de vie sous un régime multifactoriel de perturbations : Les amphibiens de la plaine alluviale du Haut-Rhône français*. Equipe d'écologie Fonctionnelle ESA CNRS 5023 Ecologie des Eaux Douces et des Grands Flauves. Université Claude Bernard Lyon I 69622 Villeurbanne.

Livory A. (1999).- Dans l'intimité du Pélodyte ponctué. *L'Argiope*, bulletin de l'association Manche-Nature, 5, rue Paul Letarouilly 50200 Coutances. N° 26, p 33-49.

Renner M. (1996).- Le Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* en Lorraine : Statut, répartition, écologie. *Bulletin de la société herpétologique de France* 78 : p 55-59.

Rousseaux S. et Grouchy de s. (1994).- *Etude préalable et étude d'impact sur l'environnement du remembrement de Méry-sur-Seine à Vilette-sur-Aube. Première partie, état initial et propositions d'aménagement*. Environnement Conseil 61, rue du Barrage 51000 Châlons-sur-Marne réalisé pour le département de l'Aube, DDAF de l'Aube. 44 pages.

De Sinety J. (1855). Notes pour servir la faune de Seine et Marne. Paris 1855. (Archives ANVL)

Toxopeus A. G., Ohm M., et Arntzen J. W. (1993).- Reproductive biology of the parsley frog *Pelodytes punctatus* at the northernmost of its range. *Amphibia Reptilia*. (14) p 131-147.



Pélodyte ponctué adulte (Cliché Jean-François CART)

ENTOMOLOGIE

LA LICHÉNÉE DES PONTS OBSERVÉE EN ABONDANCE À LA FONTAINE DU PARC, À FONTAINEBLEAU (SEINE-ET-MARNE), EN 1999

par François Du RETAIL¹ et Gérard Chr. LUQUET²

La Fontaine du Parc, à Fontainebleau, coule généreusement et donne une eau fraîche qui était encore, il y a quelques années, très appréciée par de nombreux Bellifontains et Avonnais. Aujourd'hui, l'eau ne présente plus les qualités requises pour la consommation humaine, fait mis en évidence par des analyses récentes. Sous la voûte de cette fontaine, très visitée par les promeneurs pendant les chaudes journées de l'été, il est possible d'observer occasionnellement un ou quelques exemplaires d'un Papillon nocturne de la famille des Noctuelles (Noctuidae), la « Lichénée des ponts » (*Mormo maura* Linné), également souvent désignée sous l'autre nom vulgaire de « Maure » ou, plus rarement, sous celui de « Crapaud ».

Fin juillet 1999, le premier signataire de la présente note a pu faire voler, en projetant de l'eau contre la voûte, de nombreux individus de cette Noctuelle. Le 30 juillet, il en a compté jusqu'à trente-trois, dont certains, après s'être envolés en direction des grands arbres du voisinage, revinrent se réfugier sous la voûte de la fontaine. D'autres individus furent par ailleurs observés en vol au-dessus des canaux dans lesquels circule l'eau des sources du parc.

La Maure est une espèce largement répandue dans une grande partie de l'Eurasie ; son aire de répartition s'étend loin vers le sud-est. Elle est particulièrement fréquente dans les milieux humides, notamment le long des ruisseaux et des cours d'eau. Sa chenille, en effet, se développe entre autres, de l'automne au printemps suivant, sur les Aulnes et les Saules, ainsi que sur divers arbustes et plantes herbacées des biotopes riverains (Novák, Severa & Luquet, 1983 : 172). L'adulte vole de la mi-juillet jusqu'à la mi-septembre. Il est facilement reconnaissable à sa grande taille (envergure : 55 à 65 mm) et à sa robe sombre, variée de dessins gris noirâtre sur fond brun foncé.

Bien qu'il s'agisse d'une espèce banale, il n'est pas toujours aisé de la découvrir, car elle observe des mœurs extrêmement discrètes. Elle est pourtant bien présente dans nos villes, et même jusqu'en plein cœur de Paris, pourvu que subsistent quelques reliquats de végétation riveraine susceptibles d'abriter sa chenille, encore que cette dernière fasse preuve d'un éclectisme alimentaire qui ne la cantonne pas exclusivement aux biotopes humides, puisqu'elle a été surprise en plein festin, se délectant de Lavandes, et même de Rhododendrons ! (Mothiron, 1997 : 66).

En fait, contrairement à la majorité des Papillons nocturnes, la Maure est une espèce lucifuge. Les entomologistes qui pratiquent la technique du piégeage lumineux pour recenser ou récolter des Hétérocères le savent parfaitement : il est excessivement rare de la voir venir tourner autour de l'ampoule à vapeur de mercure. Guffroy (1919-1920 : 5) semble bien être l'unique auteur à l'avoir signalée comme courante à la lampe : ce naturaliste indique en effet que la Maure fut particulièrement abondante en 1913 et 1914 à Garches (Hauts-de-Seine), attirée par la lumière électrique de son domicile, lequel était situé à quelques centaines de mètres de la lisière sud du bois de Saint-Cucufa (forêt de la Malmaison), petit massif forestier humide tout à fait favorable à notre Noctuelle (Luquet, 1998 : 241-242).

Si l'on excepte cette observation quelque peu inhabituelle, on peut affirmer que d'une manière générale, la Maure évite nos éclairages, quels qu'ils soient. Ce n'est pas pour autant qu'elle

¹ 14 bis, Boulevard du Maréchal Foch, 77300 Fontainebleau

² 1, Sente de la Cressonnière, Hameau de Marancourt, 91690 Saint-Cyr-la-Rivière

ne fréquente pas nos demeures : c'est au contraire un hôte plutôt courant de nos logis, mais on ne l'y remarque que très rarement, car, d'une part, elle s'y dissimule dans les endroits les plus obscurs et les plus frais, et, d'autre part, elle appartient à l'univers effacé des noctambules. C'est dans les caves que l'on aura le plus de chances de la rencontrer, ou la nuit, dans la salle à manger, attablée dans le compotier, se désaltérant sur la blessure de quelque prune trop mûre ... Surprise par la lumière brusquement allumée, cette citoyenne des ténèbres s'enfuira d'un vol hésitant, irrégulier et furtif, pour aller promptement se dérober derrière une armoire ou contre le revers d'un rideau — son comportement lucifuge l'entraînant infailliblement vers les recoins les plus sombres de la pièce.

Dans la nature, la Maure, fidèle à son attirance pour les retraites humides et sombres, se retire ordinairement dans les embrasures des édifices les plus divers, mais en fonction de ses préférences hygrophiles, on la rencontrera surtout à l'intérieur des vieux lavoirs ou sous les arches des ponts. Cette habitude explique à l'évidence l'origine de son nom de « Lichénée des ponts », car sa silhouette évoque tout à fait celle d'une Lichénée, lorsqu'elle est posée, ailes refermées, sous la voûte d'un vieux pont. Au début du siècle dernier, Godart (1824 : 108-110) indiquait qu'il fallait la chercher sous les ponts, dans le voisinage des moulins à eau et des usines, et écrit l'avoir prise quelquefois contre les murs des quais de Paris. Toujours selon Godart, Karl von Linné aurait attribué à cette espèce le nom de *Maura* parce qu'elle lui avait été envoyée de la Mauritanie — l'actuel Maghreb — par son correspondant local E. Brander. Le nom forgé par Linné fut francisé quelques années plus tard par le Révérend Père Jacques Louis Florentin Engramelle (« la Maure »), et c'est Antoine Guillaume Olivier qui, dans la section entomologique de l'*Encyclopédie méthodique* de Diderot et Le Rond d'Alembert, la cita le premier sous le nom de « Noctuelle maure ». Quant au nom de « Phalène Crapaud », il s'agirait, selon Godart, d'une appellation populaire ; il se pourrait que celle-ci ait été inspirée par l'aspect sombre et ramassé du Papillon, lorsque ce dernier se tapit, au repos, ailes refermées, dans la pénombre d'une quelconque encoignure.

Références bibliographiques

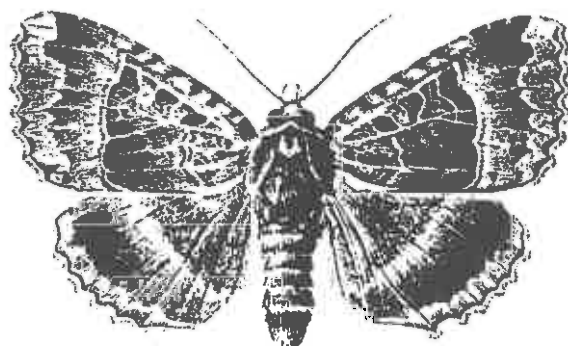
Godart (Jean-Baptiste), 1824. — Nocturnes. Tome second. *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, 5 : 1-300, 31 pl. (Nocturnes XLI à LXXI) col. par **P. Duménil**. Crevot, Libraire-éditeur, Paris.

Guffroy (Charles), 1919-1920. — Lépidoptères de Seine-et-Oise. *Bulletin de la Société des Sciences de Seine-et-Oise*, (2) 1 (6) : 33 [Réimpression : (2) 1 (1-10) : 4-5].

Luquet (Gérard Chr.), 1998. — Recueil de données anciennes sur les Lépidoptères du bois de Saint-Cucufa (Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine) (Insecta Lepidoptera). *Alexanor*, 20 (4), 1997 : 233-256, 2 fig., 1 tabl.

Mothiron (Philippe), 1997. — Noctuelles (Lepidoptera Noctuidae). In : Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 1. *Alexanor*, 19, Supplément hors-série : [1]-[144], 4 pl. coul., 2 fig., 5 tabl., 2 dépliant hors-texte.

Novák (Ivo), Severa (František) et Luquet (Gérard Chr.), 1983. — Le Multiguide Nature des Papillons d'Europe. 352 p., 128 pl. coul. Bordas édit., Paris.



ARCHEOLOGIE

UNE CAVE PROCHE DE LA FERME DE CHAMPIGNY A LA GRANDE-PAROISSE

Par Gilbert-Robert DELAHAYE

L'historien de Valence-en-Brie, de Vernou et de La Grande-Paroisse, Franck Matagrín, indiquait, dans son ouvrage sur Vernou et le château d'Argeville, en 1905, que la ferme de Champigny, à La Grande-Paroisse, avait été donnée par le roi Louis VII à des moines réputés hospitaliers pour y fonder une léproserie. En fait, il ressort d'une recherche récente menée par Danielle et Daniel Bullo, les historiens actuels de Valence-en-Brie, qu'il n'est pas certain que les bénéficiaires de cette donation royale aient été les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Par ailleurs, il est encore moins assuré que les dits bénéficiaires y aient installé une léproserie. Ils pourraient même s'être défait de cette terre rapidement et ne l'avoir possédée qu'un temps suffisant pour lui conférer le nom de Champigny-Lhopiteau.

Quoi qu'il en soit, répondant à une aimable invitation de D. et D. Bullo, il était tentant de jeter un coup d'œil dans une cave existant au sud du quadrilatère que forme encore cette ferme de nos jours, sous un petit bois.

Le couloir d'accès

L'accès à la cave se fait du côté Est par une tranchée de descente, large de 1,05 m, bordée de chaque côté par un mur appareillé. L'entrée sous terre a lieu par un couloir voûté en plein cintre, long de 5,90 m, qui n'a pas exactement la même orientation que la descente. Ce couloir mesure 1,42 m de largeur à l'entrée et va en se rétrécissant légèrement à mesure qu'il s'avance sous terre, jusqu'à ne plus présenter qu'une largeur de 1,17 m lorsqu'il débouche dans une salle rectangulaire orientée Nord-Sud.

Du côté droit en entrant, ce couloir recevait un escalier (escalier A du plan), dont les piédroits sont marqués par un chaînage des angles à l'aide de belles pierres de grès. Cet escalier a été remblayé et muré anciennement. Un débouchage partiel, postérieur, et un déblaiement, également partiel, permettent d'apercevoir au moins six marches. Celles-ci mesurent 22 cm de hauteur et 22 cm de largeur. Elles sont donc assez étroites et confèrent à l'escalier une forte pente.

Dans le flanc gauche du couloir, assez près du sol, une niche (niche B du plan) mesure 58 cm de largeur et 57 cm de hauteur.

A ce stade, sans doute convient-il de préciser que le sol de terre ne peut absolument pas être pris en compte dans l'établissement d'un niveau car sa surface, sans doute partiellement remblayée et rendue montueuse par les creusements et les éboulements de galeries d'animaux, offre un aspect extrêmement irrégulier, voire même chaotique.

La salle

Le couloir d'accès débouche dans le mur est d'une salle rectangulaire mesurant 4,38 m du nord au sud et 2,85 m d'est en ouest. L'angle sud-ouest est occupé par une construction ultérieure mesurant 1,41 x 1,42 m. Cette salle montre une voûte cintrée mais légèrement surbaissée.

La paroi est, à droite du débouché du couloir d'accès, montre une niche (niche C du plan) mesurant 32 cm de largeur et 25 cm de hauteur. Une autre niche (niche D du plan) entaille le mur nord et présente une largeur de 34 cm et une hauteur variant de 32,5 à 34 cm. Ces deux niches, bien qu'aucune trace d'enfumage de leur paroi n'ait été relevée, servaient vraisemblablement au dépôt d'un appareil d'éclairage quand une intervention avait lieu dans la cave.

Fonction et datation de cette cave

La nature de cette construction souterraine est à l'évidence une cave. L'accès devait tout à la fois pouvoir se faire depuis l'extérieur, par le couloir d'accès, et depuis une construction située initialement au-dessus de la cave, grâce à l'escalier débouchant dans le couloir. La disparition de la construction a donc conduit à condamner l'escalier en murant son débouché dans le couloir d'accès. Cela permettait de conserver à cette cave la fonction généralement affectée à ce genre de lieu, c'est-à-dire le stockage de denrées ou de marchandises.

Aucun élément architectural ne permet de proposer une datation sûre et formelle de cet édifice souterrain. La voûte cintrée du couloir d'accès aussi bien que la voûte en cintre surbaissé de la salle sont d'un répertoire architectural classique et relativement intemporel dans ce genre de construction. On les trouve utilisées aussi bien dans des constructions souterraines de l'époque médiévale classique que dans celles des XVII^e ou XVIII^e siècle. Il en va de même pour l'appareillage des moellons. Aussi paraît-il bien délicat d'utiliser de tels indices pour une datation. La carte des Chasses, au XVIII^e siècle, ne montre plus l'existence d'une construction au Sud de la ferme de Champigny, aussi est-il probable que le bâtiment qui surmontait la cave est antérieur. Le moyen le plus sûr serait, semble-t-il, de pouvoir consacrer une fouille à ce site, aussi bien à la cave qu'aux éventuels vestiges de l'édifice qui la surmontait, afin de tenter d'y trouver des tessons de céramique ou des monnaies susceptibles d'en préciser la période d'utilisation.

Gilbert-Robert DELAHAYE
15, rue Pasteur
77830 ECHOUBOULAINS

Relevés D. et D. Bullot et G.R. Delahaye

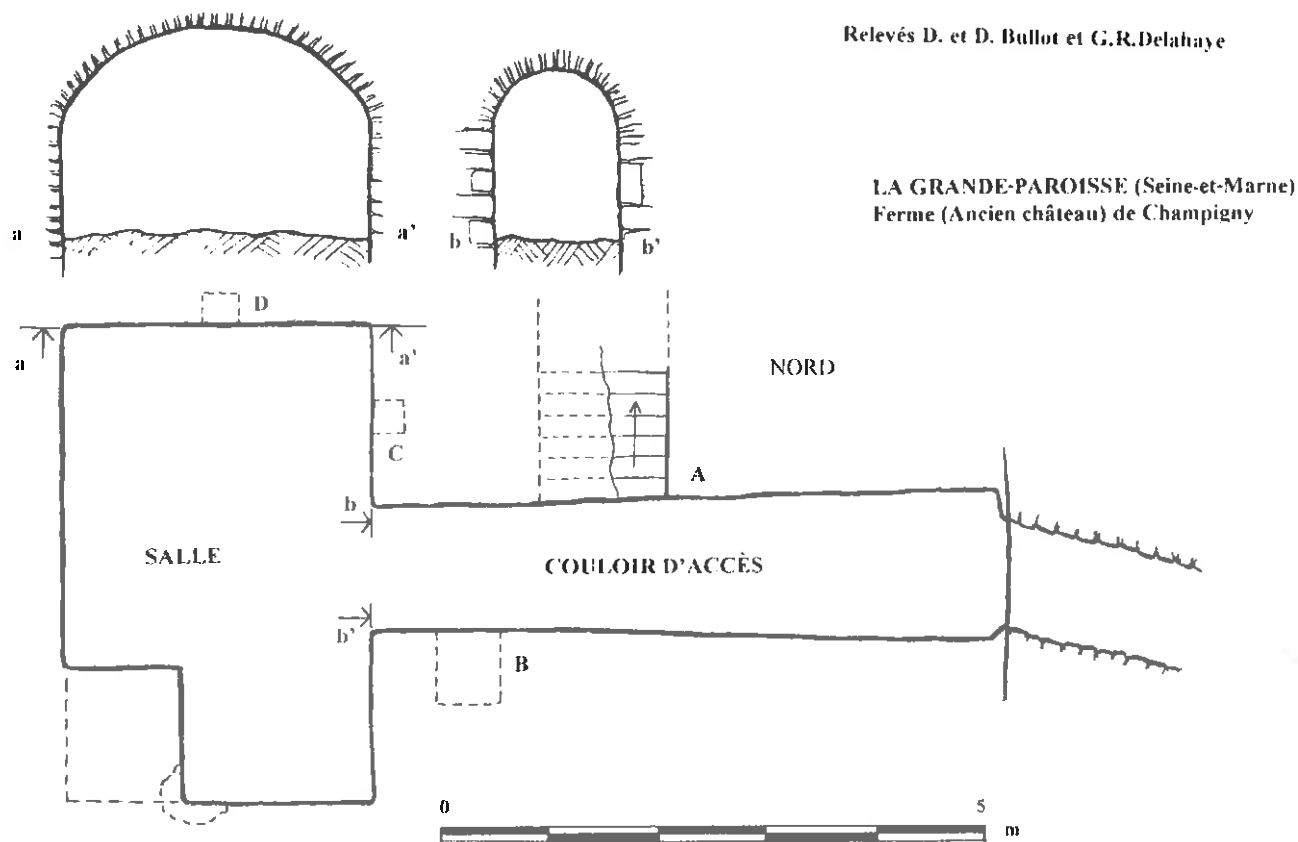


Figure 1.- Plan et coupes d'une cave proche de la ferme de Champigny

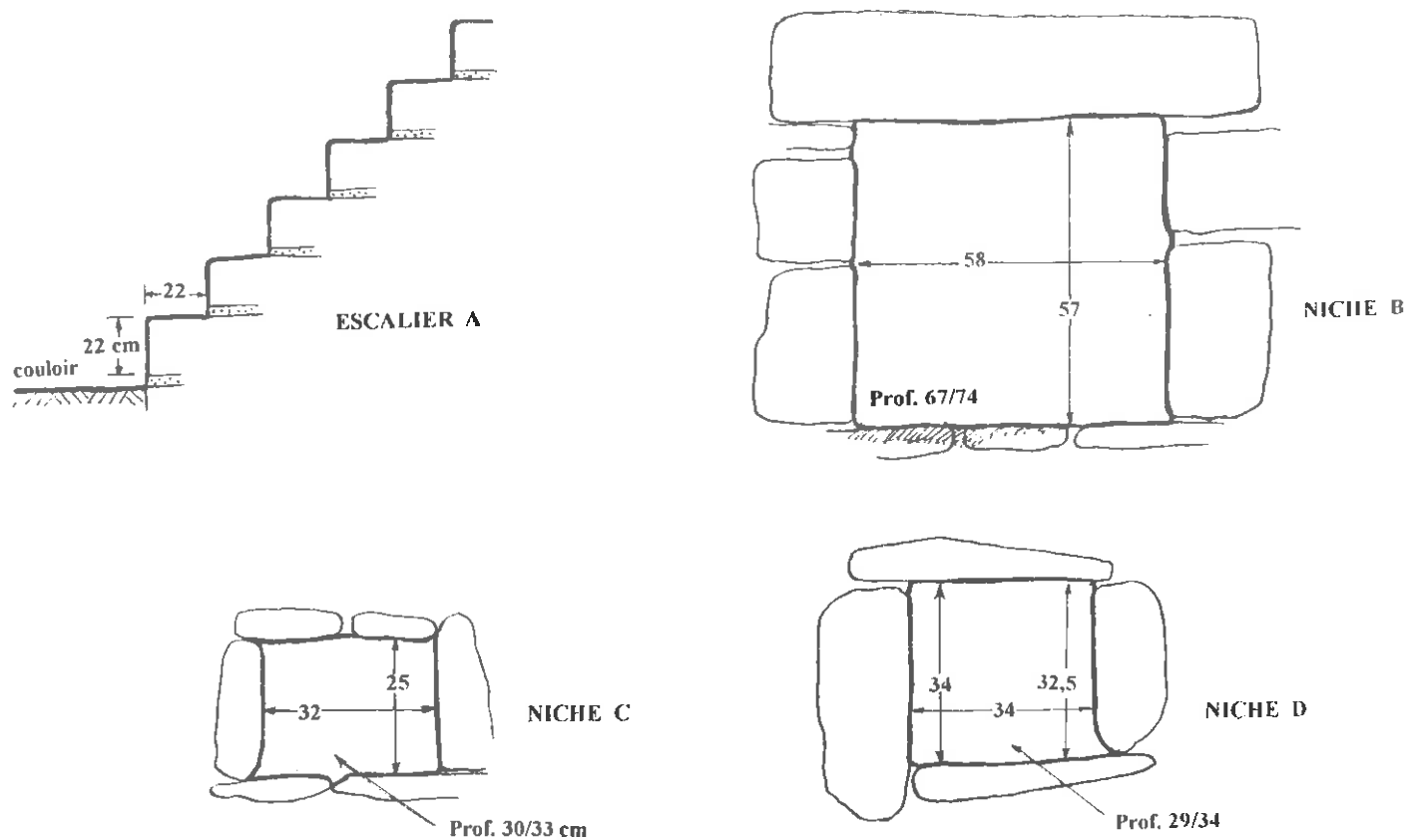


Figure 2.- Coupe de l'escalier et élévation des niches dans la cave proche de la ferme de Champigny

METEOROLOGIE

LE TEMPS A FONTAINEBLEAU : JUILLET - DECEMBRE 2000

Ces informations sont extraites de « Climatologie de Seine-et-Marne »
bulletin mensuel publié par METEO-FRANCE.

JUILLET 2000 : C'est le mois de juillet le plus pluvieux observé à Fontainebleau depuis 1938 (précédent record 169 mm en juillet 1958). Le mois est froid avec une température moyenne près de 2°C inférieure à la normale. L'insolation est très mauvaise, tout juste comparable à l'insolation moyenne d'avril !

Températures

Moyenne : 17.0°C (normale : 18.8°C)
moyenne des minimales : 11.4°C
moyenne des maximales : 22.7°C
température la plus basse : 6.1°C le 18
température la plus élevée : 28.9°C le 1er

Pluie

Cumul : 189.6 mm (normale : 61 mm)
pluviométrie la plus élevée : 29.8 mm le 23

aux bornages

		<u>par rapport à Fontainebleau</u>
ARBONNE	144.2 mm	- 45.4 mm
MELUN	121.8 mm	-67.8 mm
NEMOURS	102.8 mm	- 86.8 mm
NOISY/ECOLE	122.4 mm	-67.2 mm
SAINT-MAMMES	89.5 mm	-100.1 mm
THOMERY	112.4 mm	-77.2 mm
LE VAUDOUE1	33.4 mm	-56.2 mm

Insolation

166 heures à MELUN-VILLAROCHE (normale : 242 heures)

Vents

du mois.

Fréquence inhabituelle des vents de Nord-Ouest, ce qui explique la fraîcheur

Evapo-transpiration potentielle (ETP)

110.7 mm (par décade : 35.6 - 32.1 - 43.0)
111.9 mm à MELUN-VILLAROCHE

AOÛT 2000 : Ce mois compense le mois de juillet. Il est sec, plutôt chaud et relativement ensoleillé.

Températures

Moyenne : 19.1°C (normale : 18.6°C)
moyenne des minimales : 11.8°C
moyenne des maximales : 26.4°C
température la plus basse : 5.4°C le 22
température la plus élevée : 33.0°C le 25

Pluie

Cumul : 28.8 mm (normale : 55 mm)
pluviométrie la plus élevée : 10.4 mm le 19.

<i>aux bornages</i>		<i>par rapport à Fontainebleau</i>
ARBONNE	17.3 mm	-11.5 mm
MELUN	40.5 mm	11.7 mm
NEMOURS	48.8 mm	20.0 mm
NOISY/ECOLE	23.6 mm	-5.2 mm
SAINT-MAMMES	34.8 mm	6.0 mm
THOMERY	34.4 mm	5.6 mm
LE VAUDOUE	10.9 mm	-17.9 mm

Insolation 258 heures à MELUN-VILLAROCHE (normale : 233 heures)

Vents Pas de vents forts. Les vents de Nord-Ouest sont encore fréquents mais plus faibles qu'en juillet.

Evapo-transpiration potentielle (ETP) 114.3 mm (par décade : 37.4 - 37.6 - 39.3)
118.8 mm à MELUN-VILLAROCHE

SEPTEMBRE 2000 : La pluviométrie est pratiquement normale sur Fontainebleau alors qu'elle est légèrement déficitaire sur le Gâtinais Oriental. Les températures sont encore douces mais ce sont les minimales qui sont surtout marquées par cette douceur. L'insolation mensuelle est un peu juste.

Températures Moyenne : 15.8°C (normale : 15.2°C)
moyenne des minimales : 9.4°C
moyenne des maximales : 22.2°C
température la plus basse : 3.2°C le 21
température la plus élevée : 30.3°C le 11

Pluie Cumul : 67.2 mm (normale : 68 mm)
pluviométrie la plus élevée : 25.2 mm le 19.

<i>aux bornages</i>		<i>par rapport à Fontainebleau</i>
ARBONNE	40.3 mm	-26.9 mm
MELUN	58.1 mm	-9.1 mm
NEMOURS	61.7 mm	-5.5 mm
NOISY/ECOLE	46.0 mm	-21.2 mm
SAINT-MAMMES	49.7 mm	-17.5 mm
THOMERY	50.2 mm	-17.0 mm
LE VAUDOUE	47.0 mm	-20.2 mm

Insolation 159 heures à MELUN-VILLAROCHE (normale : 168 heures)

Vents Les vents de Sud sont deux fois plus fréquents qu'en moyenne au détriment des vents de Nord. Quelques rafales légèrement supérieures à 60 km/h.

Evapo-transpiration potentielle (ETP) 62.7 mm (par décade 23.0 - 21.1 - 18.6)
66.0 mm à MELUN-VILLAROCHE

OCTOBRE 2000 : Mois très pluvieux avec plus de 100 mm sur toute la région. Les températures moyennes sont encore supérieures à la normale surtout à cause des températures minimales qui sont élevées, les maximales en journée restant un peu fraîches. Très mauvais ensoleillement avec seulement deux journées bien ensoleillées.

Températures

Moyenne : 11.4°C (normale : 10.9°C)
 moyenne des minimales : 7.4°C
 moyenne des maximales : 15.5°C
 température la plus basse : 1.1°C le 6
 température la plus élevée : 21.6°C le 22

Pluie

Cumul : 127.4 mm (normale 50 ans : 70 mm)
 pluviométrie la plus élevée : 21.2 mm le 15

aux bornages

ARBONNE 132.4 mm
 MELUN 121.0 mm
 NEMOURS 118.2 mm
 NOISY/ECOLE 118.0 mm
 SAINT-MAMMES 113.0 mm
 THOMERY 126.0 mm
 LE VAUDOUE 117.2 mm

par rapport à Fontainebleau

5.0 mm
 -6.4 mm
 -9.2 mm
 -9.4 mm
 -14.4 mm
 -1.4 mm
 -10.2 mm

Insolation

79 heures à MELUN-VILLAROCHE (normale : 119 heures)

Vents

Plus de 66% des vents nous viennent du Sud au Sud-Ouest, régime perturbé oblige. Rafales supérieures à 80 km/h le 30.

Evapo-transpiration potentielle (ETP)

32.1 mm (par décade 11.4 - 8.8 - 11.9)
 34.3 mm à MELUN-VILLAROCHE

NOVEMBRE 2000 : Après octobre, voici encore un mois très pluvieux avec plus de 120 mm à Fontainebleau. La douceur est nette avec une température moyenne de 7.6°C. L'ensoleillement du mois est catastrophique (tout près du record de grisaille de novembre 1957)

Températures

Moyenne : 7.6°C (normale : 6.2°C)
 moyenne des minimales : 3.7°C
 moyenne des maximales : 11.5°C
 température la plus basse : -1.8°C le 17
 température la plus élevée : 17.4°C le 28

Pluie

Cumul : 124.6 mm (normale : 64 mm)
 pluviométrie la plus élevée : 18.2 mm le 25

aux bornages

ARBONNE 101.6 mm
 MELUN 106.6 mm
 NEMOURS 121.2 mm
 NOISY/ECOLE 117.4 mm
 SAINT-MAMMES 122.0 mm
 THOMERY 126.1 mm
 LE VAUDOUE 115.5 mm

par rapport à Fontainebleau

-23.0 mm
 -18.0 mm
 -3.4 mm
 -7.2 mm
 -2.6 mm
 1.5 mm
 -9.1 mm

Insolation

44 heures à MELUN-VILLAROCHE (normale : 79 heures)

Vents Pas un seul vent entre le Nord-Ouest et l'Est, ce qui traduit la quasi-permanence du temps océanique perturbé. Rafales proches de 80 km/h le 6.

Evapo-transpiration potentielle (ETP) 15.8 mm (par décade 7.7 - 4.3 - 3.8)
16.3 mm à MELUN-VILLAROCHE

DECEMBRE 2000 : Accalmie relative au niveau des pluies. Le mois est l'un des mois de décembre les plus chauds observés depuis 1938 (juste après décembre 1974). Le déficit d'insolation, commencé en septembre, se poursuit.

Températures Moyenne : 6.8°C (normale : 4.1°C)
moyenne des minimales : 3.6°C
moyenne des maximales : 10.0°C
température la plus basse : -6.6°C le 31
température la plus élevée : 17.7°C le 7

Pluie Cumul : 89.0 mm (normale : 71 mm)
pluviométrie la plus élevée : 9.8 mm le 1

<u>aux bornages</u>		<u>par rapport à Fontainebleau</u>
ARBONNE	87.2 mm	-1.8 mm
MELUN	76.2 mm	-12.8 mm
NEMOURS	88.3 mm	-0.7 mm
NOISY/ECOLE	87.6 mm	-1.4 mm
SAINT-MAMMES	91.2 mm	2.2 mm
THOMERY	98.1 mm	9.1 mm
LE VAUDOUE	88.3 mm	-0.7 mm

Insolation 37 heures à MELUN-VILLAROCHE (normale : 51 heures)

Vents Période de vents forts (60 à 80 km/h) entre le 7 et le 13. Du 20 au 24, la girouette est bloquée à l'Est.

Evapo-transpiration potentielle (ETP) 13.3 mm (par décade : 6.5 - 4.2 - 2.6)
12.1 mm à MELUN-VILLAROCHE

BILAN DE L'ANNEE 2000 (Période 1951 - 2000)

Pluviométrie : 3ème rang avec 1039 mm (1107 mm en 1958, 1084 mm en 1981)

Température : 7ème rang de la douceur (années les plus chaudes : 1990 avec 11.9°C, 1961 avec 11.7°C)

Insolation (Melun-Villaroche) : 32ème rang avec 1606 heures.

Gérard FLEUTER

TABLE DES MATIERES

VOLUME 76

ANNEE 2000

PROTECTION DE LA NATURE

BRUNEAU de MIRE Ph., LUQUET G. et MERIGUET B. : Grillons et orchidées : un avertissement de l'effet de serre ?, p. 161

FORESTERIE

GOUGIS J. M. : La tempête du 26 décembre 1999 sur la forêt domaniale de Fontainebleau p. 164

ECOTOXICOLOGIE

HUET-TAILLANter S., LIRON M.-N. et THIRY M. : Dissémination de la pollution en plomb en bordure de l'autoroute A6 en forêt de Fontainebleau, p. 67

CART J. F. : Sensibilité de *Chirocephalus diaphanus* Prévost 1803 à deux produits utilisés dans la lutte anti-moustiques : le BTI et l'Abate, p. 98

MALACOLOGIE

BRUSSEAUx G. Note sur les mollusques du massif de Fontainebleau, p. 166

ORNITHOLOGIE

COMOLET-TIRMAN J. : Note sur le déclin alarmant du Pic cendré *Picus canus* dans le massif de Fontainebleau p. 77.

PAEPEGAËY B. : Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marnais et de ses proches environs, automne 1998, p.76

SENECAL D. : Recensement de l'Alouette lulu dans le massif de Fontainebleau, p. 84

SPANNEUT L. : Réserve ornithologique de Marolles-sur-Seine. Chronique 1999, p. 2
: Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marnais et de ses proches environs, printemps 1998, p.66

BATRACOLOGIE

CART J.F. : La régression du Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1801) le long des vallées de la Seine et de l'aube en amont de Bray-sur-Seine, p. 174

BOTANIQUE

NAUDET G. : *Ranunculus gramineus* L. en plaine de Chanfroy (forêt domaniale des Trois-Pignons), p. 87

BRYOLOGIE

FESOLOWIC P., AICARDI O. et M. ARLUISON : Bryologie à Montigny-sur-Loing : excursions au Long-Rocher et restant du long-Rocher, p. 11

ENTOMOLOGIE

RETAIL du F. et LUQUET G. Chr : la Lichénée des ponts observée en abondance à la Fontaine du Parc, à Fontainebleau (Seine-et-Marne) en 1999, p. 182

HISTOIRE

LEBON R. : Légendes et coutumes de quelques mégalithes de la vallée du Lunain, p. 23

LEBRET J. : A propos de l'origine du nom du village de Blennes, p. 88

CAZAURAN M. C. : A propos de l'origine du nom du village de Blennes, p. 90

ARCHEOLOGIE

DELAHAYE G.-R. : Un souterrain monocellulaire découvert fortuitement à Saint-Germain-Laval, p.88

- : Un répertoire des fibules protohistoriques et antiques de Seine-et-Marne, p. 48
- : Une cave proche de la ferme de Champigny à la Grande-Paroisse, p. 184

DELAHAYE G.-R. & MARAIS J. : Un cas d'amputation sur une sépulture ancienne découverte à Montereau-fault-Yonne, p. 139

LEBON R. : Pinacles et grand alignement : « l'architecture sacrée » de la vallée de l'Orvanne, p. 106

METEOROLOGIE

FLEUTER G. : Le temps à Fontainebleau : janvier à juin 2000, p. 93

- : Le temps à Fontainebleau : juillet à décembre 2000, p.188

LIBRES PROPOS

BRUNEAU de MIRE Ph. : Propos stercoraires et désabusés, p. 53

BRICKER G. : Vers une réforme de l'Office National des Forêts, p. 54

BRESARD G^{al} : Réponse à l'article de Guillaume BRICKER, p. 155

ANALYSES D'OUVRAGES

BRUNEAU de MIRE Ph. : Fontainebleau, la forêt des passions, p 153

COMOLET-TIRMAN J. : Oiseaux menacés et à surveiller en France, p.50

SIBLET J. Ph. : Le monde des tourbières et des marais, p. 151

- : Sauvages dans la ville, p. 151
- : Fontainebleau, forêt fantastique, p. 152
- : Les papillons de jour, de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles, p. 152